BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2025
Édition N° 32

DAON

SOMMAIRE

3 L' Edito

4 L' Histo,

Hommage aux martyrs de Formusson

5 Informations locales

9 La vie municipale

37 La vie de l'école

42 La vie associative

57 La vie économique

58 L'Agenda

HORAIRES de la Mairie

Lundi	14h30 - 17h30
Mercredi	09h00 - 12h00 /14H30 - 17h30 *Permanence du maire*
Jeudi	08h30 - 12h00 *Permanence adjoints sur rendez-vous*
Vendredi	14h30 - 17h30

En dehors de ces horaires, toute demande d entretien sera honorée sur RDV.

Mairie

- 8 Place Chanoine Raimbault -

- 53200 DAON -

Mail : daon@chateaugontier.fr

Tel : 02 43 06 94 10

Site : www.daon.mairie53.com

L'Édito

Chères Daonnaises, Chers Daonnais,

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, aussi bien au niveau international qu'européen ou national, tant d'un point de vue géopolitique que climatique.

En France, nous vivons une crise politique et un scénario inédit. 4 gouvernements depuis Avril 2022.

L 'incertitude face à cette situation, plonge nombre d'entre nous dans l'attente de jours meilleurs. Espérons un déblocage pour le bon fonctionnement de nos institutions et par conséquent pour notre collectivité.

Malgré ce contexte l'équipe municipale reste mobilisée pour faire avancer les projets et développer notre village.

2024 restera dans les mémoires comme l'année des Jeux Olympiques. Ces jeux ont suscité un élan national autour de nos sportifs. De Paris aux petites communes, en passant par les grandes villes, ou devant notre télévision nous avons suivi avec ferveur les performances de nos sportifs toutes disciplines confondues. Les Jeux Paralympiques ont particulièrement marqué les esprits, mettant en lumière la détermination, la volonté et la résilience des athlètes en situation de handicap.

Conservons ce bel élan et ne cédons pas au découragement, à l'inactivité, ou à une situation trop attentiste, car si individuellement nous n'avons pas la clé pour changer le monde, nous pouvons toutefois chacun à notre niveau, localement apporter notre énergie, nos envies. **Restons optimistes, engagés et acteurs de notre avenir en utilisant les moyens à notre disposition.**

Vous découvrirez dans les pages qui suivent les réalisations 2024 et les projets 2025 pour notre village.

Les projets pourront être réalisés dans la mesure où nous trouverons les aides financières pour nous aider à les mettre en œuvre.

La période de vœux est aussi l'occasion pour adresser mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré au service et au dynamisme de notre commune :

Les bénévoles des associations qui ont su rassembler les daonnais.e.s lors de leurs manifestations dans la joie et la bonne humeur.
Les commerçants et artisans pour le service qu'ils nous apportent au quotidien.
La Directrice de l'Ecole et son équipe pour le travail accompli auprès des enfants tout au long de l'année.
Les pompiers du centre fusionné de Daon et Menil « Les Deux Rives » pour leur engagement et leur dévouement.
Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale pour leur chaleureux accueil et leurs bons conseils de lecture.
Les bénévoles impliqués dans nos chantiers participatifs pour le travail efficace qu'ils ont fourni.

Nos agents municipaux (administratifs et techniques) pour leur implication dans la vie quotidienne de notre commune.
Les membres du conseil municipal pour leur motivation, leur engagement, leur travail et leur confiance.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2025, remplie de joies, de réussites personnelles et professionnelles et surtout une bonne santé parce que c'est cela l'essentiel.

Catherine DELARUE

Hommage aux martyrs de Formusson

Les martyrs de Formusson à Daon font référence à un événement tragique qui s'est déroulé le 3 août 1944, pendant la Seconde Guerre Mondial.e

Le moulin de Formusson à Daon servait de point de rencontre pour la Résistance locale. Il était utilisé pour transmettre les messages de la radio de Londres, cacher des réfractaires au Service du Travail Obligatoire et stocker des armes parachutées.

Le moulin de Formusson fût le théâtre d'une tragédie qui marqua à jamais l'histoire de notre commune. Trois jours avant la libération de Château-Gontier, un groupe de 40 SS allemands, accompagnés de civils probablement liés à la Gestapo fit irruption au moulin. Ils recherchaient le propriétaire, le meunier M. Gerbouin, soupçonné d'activités de résistance.

En son absence, les Allemands prirent en otage une cinquantaine de personnes, dont des employés du moulin et des promeneurs. La situation s'aggrava en début de soirée lorsque cinq jeunes résistants, passèrent à bicyclette, transportant des armes.

L'échange de tirs qui s'en suivit coûta la vie à un soldat allemand et en blessa grièvement un autre.

En représailles, les Allemands s'en prirent à trois agriculteurs travaillant dans un champ voisin : Henri Minzière père, son fils, et Alfred Delpierre, un réfugié qui travaillait avec eux dans les champs. Ils furent roués de coups et emmenés par les Allemands.

Dans un acte de vengeance, les Allemands exécutèrent ce jour-là 3 personnes :

Henri Minzière fils, âgé de 17 ans

Alfred Delpierre, un réfugié du nord de la France

Marcel Gilbert, un employé du moulin

Henri Minzière père a réussi à s'échapper en se cachant dans l'eau sous des roseaux toute la nuit. Simone Cormier, née Minzière, alors âgée de 12 ans, fut témoin de la scène, cachée derrière une haie avec sa mère.

Fascicule disponible à la bibliothèque

Tous les dix ans, notre commune honore la mémoire des victimes des martyrs de Formusson. Cette année marquait le 80ème anniversaire de cet événement tragique, nous rappelant le prix payé pour notre liberté. Ces hommes restent des symboles de courage et de la résistance face à l'oppression.

Une stèle commémorative a été érigée près du moulin de Formusson en mémoire de ces victimes. De plus la « Rue des Martyrs de Formusson a été nommée en leur hommage perpétuant ainsi leur souvenir dans notre vie quotidienne.

Les martyrs de Formusson nous rappellent la fragilité de la paix et l'importance de préserver notre liberté.

En commémorant cet événement, nous rendons hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour un avenir meilleur et nous nous engageons à transmettre cette mémoire aux générations futures.

Informations LOCALES

TARIF Salle des Fêtes

	TARIF ÉTÉ du 01/05 au 30/09		TARIF HIVER du 01/10 au 30/04	
DESCRIPTIF	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
1/2 salle - Location 1/2 journée	60 €	81 €	80 €	101 €
1/2 salle - Location journée	120 €	141 €	150 €	171 €
1/2 salle - Location Week -end	225 €	245 €	265 €	285 €
Salle entière - Location 1/2 journée	120 €	141 €	140 €	161 €
Salle entière - Location journée	225 €	280 €	265 €	360 €
Salle entière - week end ou soirée dansante	345 €	385 €	425 €	465 €
Saint Sylvestre			465 €	490 €
Vaisselle (couvert complet) / personne	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €
Mange debout - à l' unité	5 €	5 €	5 €	5 €

LOCATION PARQUET

Stock de 36 lames (120 m²) : 18 lames de 4.05 m X 0.83 m 18 lames de 3.80 m X 0.83 m

Prix Commune 2.90 € / lame
Prix Hors Commune 3.10 € / lame

Informations LOCALES

Dépôts sauvages

La PROPRETÉ, c'est l'affaire de TOUS

Des poubelles au sein du village sont à disposition pour les déchets et les mégots.

Le dépôt sauvage et les déjections des animaux domestiques sur le trottoir ou devant les portes des habitants sont intolérables.

La collecte des bacs gris et des sacs jaunes se fait toutes les semaines. (calendrier disponible dans l'application Intramuros, Services , Trilogic)

Des containers situés à la salle des sports et derrière la caserne des pompiers pour la collecte des papiers, et des verres sont accessibles 24/24.

2 déchetteries à votre disposition :

- Une déchetterie à Bierné les villages est ouverte au public le mercredi et le vendredi après-midi et le samedi toute la journée.
- La déchetterie de Château Gontier .

Histoire de... BOITES AUX LETTRES

Chers habitants,

Nous tenons à vous rappeler l'importance d'indiquer votre nom et votre adresse sur vos boîtes aux lettres, en particulier suite au récent changement de celles-ci . Utilisez la partie adaptée sur la boite aux lettres avec une étiquette.

Cette démarche simple contribue à garantir une distribution efficace du courrier.

Merci pour votre coopération !

France Services

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Pays de Château-Gontier

L' espace France Services du Pays de Château-Gontier est un lieu d'accueil, d'information, et d'accompagnement *gratuit*, situé près de chez vous à **BIERNÉ-LES-VILLAGES**, **SAINT-DENIS-D'ANJOU** et une permanence à la **Mairie Annexe de CHATEAU-GONTIER / BAZOUGES**

FRANCE SERVICES vous offre la possibilité :

> d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives sur différentes thématiques de la vie quotidienne : famille, emploi, santé, retraite, habitat, énergie...
> d'effectuer vos démarches en accédant à un poste informatique en toute autonomie ; ou bien d'être accompagné(e) dans vos recherches et formalités diverses comme :
- d'être initié à la création d'une adresse mail et autres identifiants
- de créer vos comptes et espaces personnels afin de suivre vos démarches et vos dossiers en cours (consultation, déclaration de situation, etc...)
- d'accéder à internet et aux sites partenaires (CAF, CPAM, MSA, FRANCE TRAVAIL, ANTS, FINANCES PUBLIQUES...)

> d'être accompagné(e) dans la mise en relation avec un partenaire si besoin (prise de rdv, envoi de mail, téléphone)

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE et PHYSIQUE

LUNDI ***9H-12H*** (SAINT-DENIS-D'ANJOU) / ***14H-17H*** (BIERNÉ)
MARDI ***9H-12H*** (BIERNÉ) / ***14H-17H*** (SAINT-DENIS-D'ANJOU)
MERCREDI ***9H-12H*** (SAINT-DENIS-D'ANJOU) / ***14H-17H*** (BIERNÉ)
JEUDI ***9H-12H*** (Mairie Annexe BAZOUGES) / ***14H-17H*** (BIERNÉ)
VENDREDI ***14H-17H*** (SAINT-DENIS-D'ANJOU)

06.74.03.30.87
france.services@chateaugontier.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Papiers, certificats... Comment effectuer vos principales démarches administratives et à qui vous adresser.

Carte Nationale d'Identité

(gratuite et valable 10 ans)
S'adresser à la mairie de Château - Gontier sur Mayenne
La présence du demandeur est indispensable. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent pour le dépôt et le retrait de la carte d'identité avec prise d'empreinte obligatoire.

Pièces à fournir

- 2 photos récentes, identiques, de face et sur fond neutre.
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- un extrait d'acte de naissance ou livret de famille des parents. Pour les mineurs, livret de famille et carte nationale d'identité du possesseur de l'autorité parentale (en cas de divorce des parents, original et photocopie du jugement). Ancienne carte d'identité.
- Certificat de nationalité pour les personnes nées à l'étranger ou nées de parents étrangers. (voir la mairie pour les cas particuliers)

gratuite sauf 25 euros si l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...)

Passeport biométrique (10 ans)

S'adresser à la mairie de Château - Gontier sur Mayenne

La présence du demandeur est indispensable. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent pour le dépôt et le retrait du passeport.

Liste des documents à fournir :

- une copie intégrale de l'acte de naissance en original datant de moins de trois mois. ATTENTION : le livret de famille des parents ou l'extrait d'acte de naissance ne sont plus acceptés pour justifier de l'état civil.
- la preuve de la nationalité française, le cas échéant.
- l'ancien passeport (à défaut un document officiel avec photographie: carte nationale d'identité, carte professionnelle délivrée par l'Etat, permis de conduire, permis de chasser...
- un justificatif récent de votre domicile à vos nom et prénom.
- 2 photographies d'identité récentes de format 3,5 cm x 4,5 cm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur. ATTENTION : les caractéristiques exigées pour les photographies sont très strictes
- un timbre fiscal de 86 euros pour les majeurs, 44 euros pour les mineurs de 15 ans et plus et 19 euros pour les mineurs de moins de 15 ans
- l'acte de décès du conjoint si la mention "veuf" est demandée.

le dispositif du jugement de divorce si vous êtes autorisé(e) à porter le nom de votre ex-conjoint ou l'autorisation écrite de celui-ci.

Déclaration de naissance

Venir en mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.
Pièces à fournir

- certificat de constatation de naissance signé par le médecin
- livret de famille.

Extrait d'acte de naissance

Les actes de naissances sont délivrés à la mairie du lieu de naissance.

Dossier de mariage

Prendre le dossier à la Mairie du domicile de l'un des futurs époux

Extrait d'acte de mariage

Les actes de mariage ne sont délivrés que pour les mariages à la mairie du lieu de l'événement.

Duplicata du livret de famille

S'adresser à la mairie du domicile ou à la mairie de célébration du mariage. Un deuxième livret de famille est délivré en cas de perte, de vol ou de destruction du premier livret.

Déclaration de décès

S'adresser à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures ouvrables qui suivent le décès.
Pièces à fournir

- pièce d'identité du déclarant,
- livret de famille du défunt ou pièce d'identité,
- certificat de décès délivré par le médecin.

Autorisation de sortie du territoire aux mineurs de nationalité française

S'adresser à la mairie de Château-Gontier sur Mayenne.
Pièces à fournir

- le livret de famille
- la carte d'identité du représentant légal et celle de l'enfant
- en cas de divorce, produire copie du jugement de divorce

La demande sera faite par le représentant légal.

Inscription sur les listes électorales

Tous nouveaux arrivants sur la commune doivent venir s'inscrire
Pièces à fournir

- pièce d'identité
- quittance EDF, loyer ou téléphone
- attestation de domicile pour les jeunes ou les personnes hébergées
- certificat de nationalité française pour les personnes nées de parents étrangers

Le recensement militaire

Il est obligatoire pour tous les jeunes garçons et les jeunes filles de nationalité française. Ces derniers doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur 16e année ou le mois suivant.
Pièces à fournir

- carte nationale d'identité
- livret de famille

certificat de nationalité française pour les jeunes nés de parents étrangers

L'ÉQUIPE

Nos agents communaux

Isabelle GOUPIL, notre secrétaire de mairie

Au cœur de l'administration communale, notre secrétaire de mairie joue un rôle crucial et polyvalent. Elle gère les tâches administratives, accueille les habitants, et assiste les élus dans leurs fonctions... Son professionnalisme et ses connaissances sont essentiels pour maintenir l'efficacité et la qualité des services municipaux.

Samuel RENAUDIER, Marcellin HAMARD, nos agents techniques sont les gardiens de notre cadre de vie. Ils entretiennent les espaces verts, assurent la maintenance des bâtiments communaux, et veillent à la propreté de nos rues et espaces publics et la gestion des infrastructures techniques... Leur travail, souvent discret mais indispensable, contribue grandement à la qualité de vie et au charme de Daon.

Ensemble, ces agents forment une équipe et mettent leurs compétences au service de notre village.

Leur collaboration et leur connaissance approfondie de Daon permettent de répondre efficacement aux besoins des habitants et de relever les défis quotidiens de la gestion communale.

Philippe LAUGIER, remplace provisoirement Mme Magali SALMON à l'entretien des locaux communaux.

Sébastien GILLARD, est employé à mi-temps pour pallier l'accroissement de travail en espaces verts.

Grâce à leur dévouement et leur expertise, notre équipe communale assure non seulement le bon fonctionnement de Daon, mais participe également à son dynamisme et à son attractivité. Leur engagement quotidien mérite notre reconnaissance et notre soutien.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **Gaspard ROCTON,** Gaspard a travaillé 2 mois au sein de la commune en tant que stagiaire, il est collégien à la MFR de Craon.

La Commission Communication

Quelques chiffres clés :

Dépenses 2024

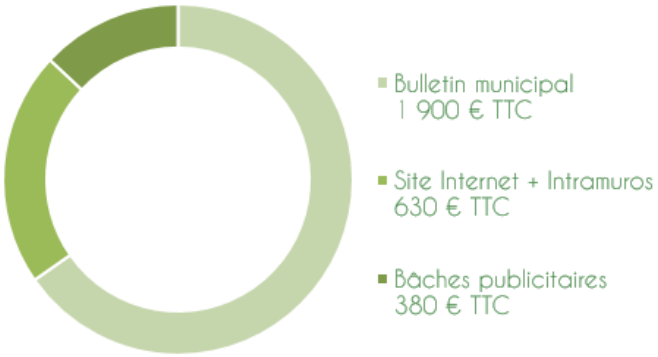

Site web daon53.com

Plus de 5 720 vues
Plus de 1 650 visiteurs

Appli Intramuros

Plus de 470 visiteurs

Ces statistiques démontrent une bonne adoption des outils numériques par les habitants de Daon.

Le site web de la commune semble particulièrement populaire, avec un nombre important de vues et de visiteurs depuis sa mise à jour en janvier 2024.

L'application Intramuros, qui permet aux communes d'informer et d'interagir avec leurs administrés, connaît également un certain succès avec plus de 470 utilisateurs sur l'année.

Ces chiffres reflètent l'engagement de la municipalité dans la communication numérique et l'intérêt des Daonnais pour l'information locale.

A savoir

En 2021, la commission Communication a été précurseur et a été la première commune de la communauté de communes à adopter l'application Intramuros pour sa communication.

Actuellement, ce sont 9 communes de la CCPCG qui lui ont emboîté le pas. Cela permet aux utilisateurs d'Intramuros de consulter les événements et actualités des autres communes, tout en découvrant les professionnels et associations locales.

En 2024, la commission a travaillé sur 2 banderoles publicitaires de « Bienvenue DAON notre village », elles sont visibles aux entrées du village.

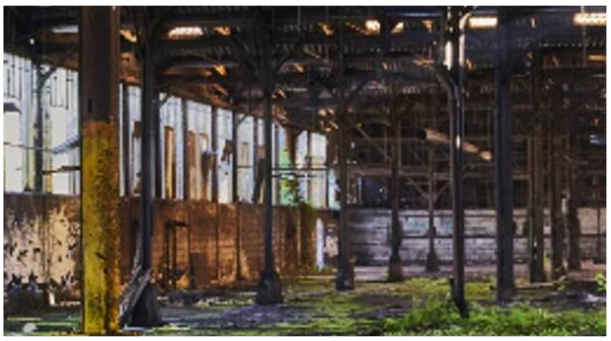

Depuis 2022, nous collaborons avec l'association Le Kiosque à Images. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir pour l'exposition intérieure, M. Maussion, un photographe amateur, qui nous a présenté des œuvres sur le thème "Abandon et Démesure". Michel nous a offert une série photographique pleine de mystère, dotée d'une esthétique remarquable

.

Projet 2025 :

-Continuer de communiquer avec les moyens de communication actuelle

-Réflexion sur la création d'une page Facebook et Instagram.

- Fabrication de cadres bois par nos agents communaux aux entrées du village pour intégrer les bâches publicitaires de la mairie, des associations, de l'école ….

La Commission

FINANCES

ZOOM

Le budget principal de fonctionnement concerne les dépenses et recettes courantes nécessaires à la gestion quotidienne de la commune. Le budget d'investissement concerne les projets à long terme qui enrichissent le patrimoine de la commune.

Le budget d'investissement : objectifs principaux

Modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité, financer des projets à long terme qui augmentent la valeur des biens de la commune et couvrir les dépenses qui augmentent la valeur du patrimoine communal et la qualité d'usage.

Réaliser des programmes d'investissements nouveaux ou en cours, comme la construction ou la rénovation de bâtiments, l'aménagement de voiries, la gestion du cimetière et l'achat de matériel…

Assurer le remboursement du capital des emprunts contractés par la commune.

Le budget d'investissement est un levier important. Ces objectifs visent à assurer le développement à long terme de la commune, tout en maintenant **et/ou améliorant** la qualité de vie des habitants.

Structure des budgets

Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses.

Le budget de Daon se compose de trois sections :

1. Budget principal (fonctionnement)
2. Budget d'investissement
3. Budget Garage

Dans chacun des budgets, il y a les dépenses et recettes pour équilibrer les comptes comptables.

Le budget de fonctionnement couvre les dépenses régulières de la commune, combinant obligations légales et choix de gestion.

Processus Budgétaire

La commission finances suit un calendrier précis et réglementé par l'élaboration des budgets.

Octobre : Présentation des projets

Décembre : Présentation des projets chiffrés par les commissions

Janvier : Clôture comptable des budgets de l'année précédente

Février : Préparation des budgets dit « de base » sans projets

Février/Mars : Définition des projets à inclure dans les budgets

Fin mars : Validation finale des budgets par le conseil municipal

Commission - Impôts

Pour l'exercice 2024, le Conseil Municipal a pris la décision d'augmenter les taux de fiscalité directe de 1,5%. Cette hausse modérée s'inscrit dans un contexte où de nombreuses communes ont choisi d'ajuster leurs taux d'imposition.

L'ajustement des taux permet à la commune de maintenir un niveau de services publics de qualité tout en faisant face à l'inflation et à la diminution des dotations de l'État. Cette approche vise à préserver l'équilibre budgétaire de la commune sans pour autant imposer une charge excessive aux résidents.

Cette décision reflète une gestion financière prudente et responsable.

La Commission

Urbanisme

Augmentation de la population

2020 : 509 habitants

2024 : 543 habitants

La carte communale

L' année 2024 signe la fin de la carte communale. Durant cette année, une enquête publique a été lancée permettant à chaque habitant d'avoir les informations et de donner son avis sur les choix de la carte ainsi que l'inventaire des haies bocagères. Par ailleurs, il a été délibéré que **toute demande d'arrachage de haies doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie et que si celle-ci est accordée, le double de haies doit être replanté.**
Il est important de préserver notre paysage et sa végétalisation.

Exemples d'aménagement

Grâce à la carte communale, la commission a pu avancer sur les projets d'aménagement et s'est donc appuyée du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour travailler sur les nouvelles zones constructibles (en jaune sur le plan) :

- Réflexions urbaines, paysagères et architecturales des parcelles constructibles et devenues constructibles sur la commune.

- Déplacement potentiel de l'atelier communal et réhabilitation de ce terrain en logement

- Travail sur l'agencement de la salle des fêtes/sports

INFORMATION

La loi ZAN a pour objectif zéro artificialisation urbaine à 2050. La CCPCG a décidé pour 2025/2026 (fin de mandat) de réviser le SCoT (schéma de cohérence territorial) pour être en accord avec cette loi.

Des ateliers sont organisés régulièrement avec l'ensemble des communes de la communauté de commune.

Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale. Ce document détermine, à l'échelle d'un territoire, la mise en cohérence de l'ensemble des projets (habitat, mobilité, environnement…)

Chaque commune devra réviser son document d'urbanisme au plus tard en 2027.

La carte communale de Daon ne fera pas exception à la règle et sera révisée en 2026 / 2027

NOUVEAUX HABITANTS

Soyez les bienvenus !

Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

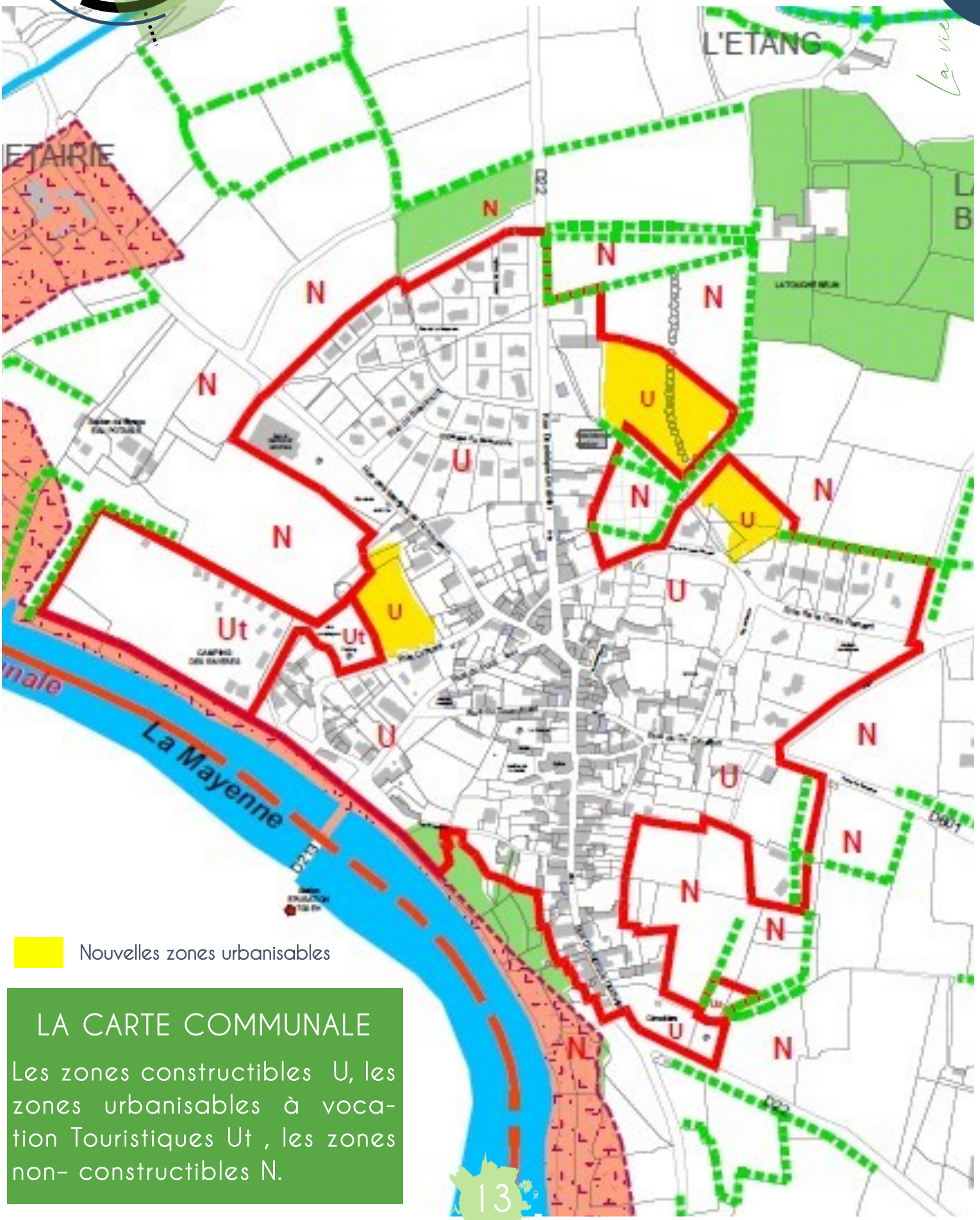

Nouvelles zones urbanisables

LA CARTE COMMUNALE

Les zones constructibles U, les zones urbanisables à vocation Touristiques Ut , les zones non- constructibles N.

La Commission Urbanisme

En septembre 2024, la collectivité a reçu un don de terrain rue de la Croix Renard d'une superficie de 170m² laissant à la charge de la mairie l'arrachage de la haie. Des travaux de voiries primaires ont été effectués (buses eaux pluviales et empierrement)

Cet agrandissement de chaussée permettra à l'avenir de sécuriser le passage des piétons, de favoriser les mobilités douces et d' intégrer des emplacements de stationnements.

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Il est obligatoire de déclarer toutes modifications de façades, ouvertures, abris de jardins …

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Je modifie l'aspect extérieur

1. Création ou modification d'ouverture / Déclaration préalable
2. Pose de panneaux solaires / Déclaration préalable
3. Rénovation de toiture / Déclaration préalable
4. Installation de fenêtre de toit / Déclaration préalable
5. Ravalement, peinture de façade / Déclaration préalable
6. Construction d'une pergola / Déclaration préalable

Je construis une annexe

7. Construction abri de jardin, local technique, carport…
   - Moins de 5 m² SP* ou ES* / Aucune formalité
   - Moins de 20 m² SP* ou ES* / Déclaration préalable
   - Plus de 20 m² SP* ou ES* / Permis de construire
8. Aménagement de garage en pièce habitable avec modification de l'aspect extérieur / Déclaration préalable

Je réalise une extension

9. Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte…
   - EN ZONE URBAINE (U)
     - Moins de 40 m² SP* ou ES* / Déclaration préalable
     - Plus de 40 m² SP* ou ES* / Permis de construire
   - DANS LES AUTRES ZONES (A, N, AU)
     - Moins de 20 m² SP* ou ES* / Déclaration préalable
     - Plus de 20 m² SP* ou ES* / Permis de construire

J'installe un portail ou une clôture (à l'alignement ou en limite séparative)

10. Édification ou modification de la clôture / Déclaration préalable
11. Création ou modification de l'accès / Déclaration préalable

J'installe une piscine enterrée ou hors sol

12. Piscine démontable / Aucune formalité
    Piscine de 10 à 100 m² / Déclaration préalable
    Piscine de plus de 100 m² / Permis de construire

SP : Surface de Plancher / ES : Emprise au Sol

La Commission Patrimoine

Préau

En janvier 2024, le préau a été achevé et un espace fermé a été aménagé. Ce préau pourra servir de lieu de stockage pendant l'hiver et d'espace pour les événements de nos associations villageoises.

Mairie

En 2023, bien que les audits énergétiques aient recommandé l'installation d'un système de géothermie, le bureau d'étude chargé de la faisabilité de ce projet a produit un bilan plutôt défavorable.
En effet, le rapport économique et les gains en chaleur ont prouvé que la géothermie n'était pas rentable. La commission s'est alors orientée vers une chaudière à granulés de bois.
De nouvelles études ont été réalisées dès février 2024 et ont validé cette décision. Pour optimiser l'usage de l'espace du bâtiment de la mairie, il a été décidé de consacrer une pièce à un local technique, situé dans « l'espace cuisine ».

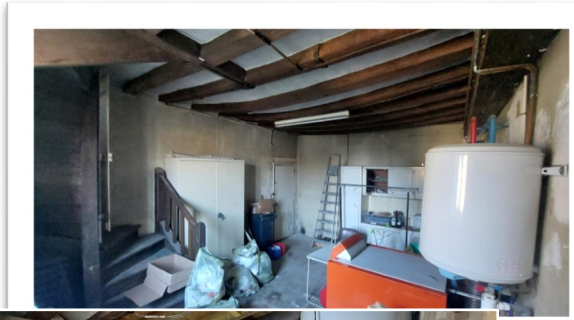

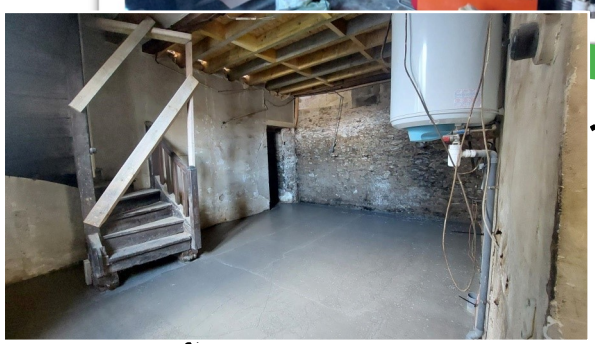

Pour sécuriser l'ensemble, des travaux ont été entrepris au-dessus de ce nouveau local technique, dans « l'ancienne chambre de bonne ». Cette chambre a été vidée, la cheminée retirée, et les poutres ainsi que le sol ont été rénovés.

Les cuves de fioul ont été retirées pour permettre de rendre la cave de la mairie accessible au stockage pour nos agents communaux.
Pour permettre un gain énergétique supplémentaire, les combles de la mairie ont été isolés par soufflage de ouate de cellulose, fabriquée à partir de fibres de papier recyclé auxquelles sont rajoutées des sels pour améliorer sa réaction au feu. Cette méthode d'isolation peut être réversible s'il y a souhait d'utilisation des combles pour les futurs projets de la mairie.
La livraison du chantier est annoncée pour mars 2025.

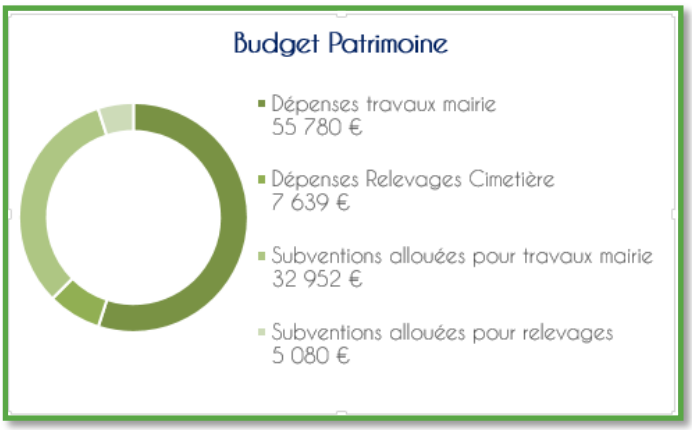

La Commission
Patrimoine

Cimetière

La gestion des concessions nécessite un suivi régulier et rigoureux. Après un travail minutieux d 'état des lieux, la commission procéder à 6 exhumations dans le respect des défunts, des familles et du droit. Ces travaux ont permis de libérer de l'espace et de repenser l'organisation.

Et comme annoncé lors du dernier bulletin municipal, un travail d'ampleur administratif a été poursuivi en 2024. La commission continue de travailler sur les concessions échues et abandonnées, sur les concessions perpétuelles qui se fragilisent et qui ne sont plus entretenues.
Plusieurs cas de figure existent pour reprendre les concessions, qui sont souvent avec un délai d'instruction de plusieurs années. Il est donc important pour les concessionnaires de soumettre à la mairie, les coordonnées de leurs ayants-droits.

Si vous êtes titulaires ou que vous êtes des ayants-droits d'une concession, la mairie vous invite à vous signaler au secrétariat de mairie pour mettre à jour les informations nécessaires à la gestion funéraire.

Un cimetière enherbé

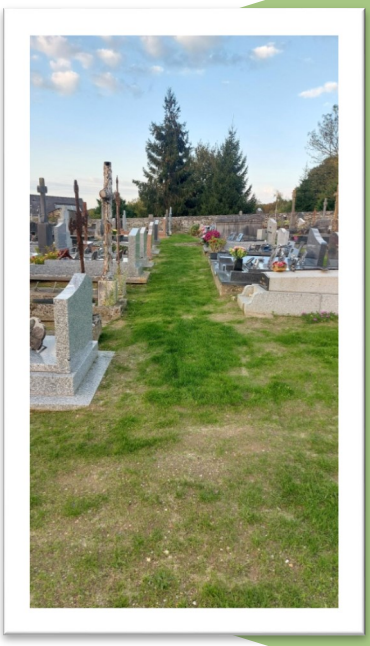

En France, la végétalisation des cimetières se généralise. L'arrêt de l'usage des pesticides amène souvent les équipes municipales à se questionner sur l'enherbement du cimetière pour faciliter l'entretien. C'est pourquoi un travail de fond a été fait par nos agents communaux qui œuvrent régulièrement à l'embellissement du cimetière en végétalisant l'allée principale et les allées secondaires en complément du chantier participatif de plantation de vivaces organisé par la commission Fleurissement. Les surfaces en attente de concessions sont également gazonnées.

Jardin du souvenir

Le jardin du souvenir sera légèrement modifié et les familles concernées ont été informées. La nouvelle disposition vise à créer un espace plus solennel et apaisant, tout en offrant davantage d'intimité aux familles en deuil. Les cendres seront délicatement transférées, et les galets de l'ancien jardin seront soigneusement réinstallés dans le nouveau jardin, préservant ainsi la mémoire des êtres chers.

Une colonne sera installée avec une plaque gravée portant les noms des défunts.

De plus, 6 cavurnes supplémentaires seront installées. Cet aménagement a pour objectif de fournir un lieu de recueillement digne, respectueux et harmonieux, où chacun pourra trouver un moment de paix et de sérénité.

PROJETS 2025 :

Continuité des relevages de concessions

Logements communaux, travail sur le devenir du logement communal, situé route des Martyrs de Formusson.

Réfection pour mise en sécurité du mur place de l'église

Réflexions futures sur le patrimoine foncier de la collectivité

La Commission Voirie

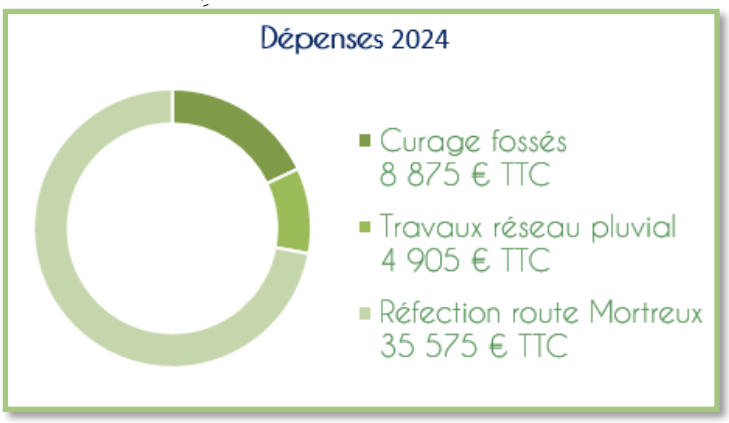

La voirie d'une commune est importante pour les déplacements dans les territoires ruraux, aussi bien à des fins productives (utilisée par les agriculteurs et les exploitants forestiers pour accéder à leurs parcelles), de loisirs (découverte des chemins ruraux...) que résidentielles (empruntée par les habitants pour accéder à leur domicile ou pour leurs déplacements quotidiens).

L'entretien de la voirie locale représente aujourd'hui une charge importante pour les collectivités territoriales et les aides de l'état sont devenues presque inexistantes.

Dans ce cadre budgétaire limité la commune de Daon effectue chaque année des travaux d'entretien de voirie.

Les missions de voirie sont nombreuses et variées, elles vont de l'entretien des routes et chemins, à la mise en place de plans de circulation en passant par les évacuations d'eaux pluviales et la surveillance du réseau des eaux usées ou encore la téléphonie...

En 2023 il n'y a pas eu de curage de fossé. En 2024 la commune a fait curer avec quelques travaux de terrassement :

La Savaterie, Le petit Chaigné, Le grand Chaigné, Route de la Robinerie, le Chemin des Places, le chemin du Cormeray comprenant le terrassement et le renforcement du virage, soit au total presque 2 kms

Fin de la réalisation des travaux du réseau d'eaux pluviales dans la Rue Creuse incluant le remplacement d'une canalisation et d'un regard.

La réfection de la rue du roquet (haut et bas) a été décalée au 1er trimestre 2025.

Réfection du chemin de Mortreux sur 800 m

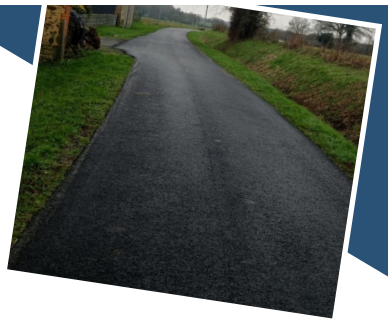

Travaux concernant le projet de schéma de circulation apaisée :

Une présentation publique du projet a été réalisée le 15 mai 2024 à la salle des fêtes. Ce projet prévoit le passage de la limitation de la vitesse à 30 km/heure et la priorité à droite dans l'agglomération.

Cette présentation a suscité le questionnement de certains riverains. Une prise de contact a été établie et un échange a eu lieu en Mairie où les parties ont pu s'exprimer, concluant qu'il s'agit bien d'un projet et que si un aménagement s'avérait inefficace ou dangereux la Mairie serait à l'écoute pour apporter les modifications nécessaires.

Le projet a donné lieu à une rencontre avec les services du département qui ont exprimé leur avis sur le dossier conseillant à la commune d'effectuer auparavant un comptage des véhicules sur une partie de la Rue Dominique Godivier à hauteur de la Maison Partagée.

Les délais pour réaliser ce comptage étant de plus de 4 mois, celui-ci sera effectué en mars 2025. Ceci retarde donc la mise en place de la signalisation.

Effacement des réseaux

Après un an d'attente le réseau filaire a été retiré et a disparu du paysage de la rue Godivier.

Concernant l'implantation téléphonique en dehors ou en sortie d'agglomération, un dossier complet a été transmis à Orange sur les supports à changer, les fils tombés, les coffrets de télécommunication ouverts ou abimés, câbles trop bas...

Après une visite de terrain avec le Directeur d'Orange tous les problèmes ont été réglés dans l'année.

Projets 2025 :

Continuer la voie douce entre l'école et le bas de la rue de la croix Renard

Travaux d'enrobé rue du roquet

Travaux pour le passage en 5G sur le château d'eau par l'opérateur Free

Curage de fossés :
- La Cocuère , Route d'Argenton, Chemin de La Couture / La Noirie...

Réfection de rues :
<u>En étude :</u>

Rue Dominique Godivier 370 mètres linéaires
Impasse Buron (400 m2)
Travaux d'éclairage public

RENCONTRE AVEC LES COMMERCANTS ET ARTISANS

Après les avoir réunis en Juillet 2020 lors du début de notre mandat, la commission a une nouvelle fois convié l'ensemble des commerçants et artisans de notre commune le 23 Octobre dernier.

Si la première rencontre avait permis la création de l'association des 4A, ce nouvel échange a été l'occasion de faire le point sur la situation de chacun sur les attentes envers la municipalité.

Près d'une quinzaine de commerçants et artisans avaient fait le déplacement. Il en ressort un besoin de communiquer, de se faire connaitre et de faire découvrir leur activité. La commission a déjà travaillé sur le sujet, à travers notamment la mise à jour de la signalétique et l'utilisation de l'application Intramuros.

BORNE LUMIPLAN

En Avril 2024, Le Conseil Départemental décidait d'installer 3 bornes d'information touristique connectées sur l'itinéraire de la Vélo Francette avec la société LUMIPLAN, afin de répondre aux souhaits des utilisateurs et développer l'information sur cet itinéraire.

Le terrain appartenant au Conseil Départemental, situé en contrebas du pont entre Ménil et Daon, en bordure du chemin de halage, a été retenu comme un site potentiel pour être équipé d'une telle borne.

Ces bornes sont reliées au système d'information touristique de Mayenne tourisme et le contenu qui y est diffusé (sites de visite, commerces, restaurants, services cyclo…) peut être actualisable en temps réel en cas de fermeture d'un commerce par exemple (définitivement ou pendant une période donnée), ce qui permet de donner une information la plus fiable possible. Elles sont autonomes en énergie et ne nécessitent pas de raccordement.

A ce jour, des dysfonctionnements sont visibles, le service Tourisme de la CCPCG travaille avec la société Lumiplan pour y remédier.

MARCHÉ D' ARTISANTS LOCAUX

Pendant quelques semaines entre Juillet et Août, un air de vacances régnait sur Daon aux abords du camping. En effet, un marché saisonnier de 4 entrepreneuses locales était installé le temps de la saison estivale pour proposer, bijoux, parfums, vêtements et décorations.

La Commission

Attractivité Économique, Tourisme et Commerces

« FOCUS » DE DAON

La collection « Focus », portée par la communauté de commune du pays de Château-Gontier et régie par Florence Harnay (responsable du patrimoine), propose de construire un éclairage et une mémoire de son territoire.

5 éditions ont déjà été réalisées sur les communes de St Denis d'Anjou, Origné .... Riche de son patrimoine humain, culturel et historique, la commune de Daon a souhaité participer à cette aventure.

Depuis maintenant 1an et demi et sous la houlette de la commission Attractivité économique/tourisme/commerce, un groupe d'ami.e.s de Daon, issu de tous les horizons, s'est constitué pour récolter, partager et raconter ce village.

Les procès verbaux des conseils municipaux depuis 1907 ont été épluchés, des témoignages ont été récoltés, des photos/cartes postales ont été récupérées, des histoires ont été racontées, des légendes ont été creusées et a trame de l'ouvrage a été définie.

L'année 2025 va donc être consacrée à mettre en forme cette imposante matière pour proposer à toutes et tous un ouvrage nourrit de l'histoire atypique et de l'identité plurielle de notre commune. Il sera question autant de l'histoire avec un grand H, des petites histoires/anecdotes et de la vie contemporaine.

L'objectif est de finaliser la rédaction de l'ouvrage avant juillet pour permettre une mise en forme éditoriale avant fin octobre et une édition en fin d'année.

La rédaction de cet ouvrage, ayant été souhaitée à plusieurs mains, nous avons encore besoin de rédacteurs, d'idées, d'envies, d'histoires, de documents d'archive...

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à contactez la mairie.

STATION - SERVICE

Suite au départ du garagiste Yannick LALOS durant l'Automne 2021,la station-service est tombée en sommeil.

Le vœu de la municipalité est de réactiver ce service accessible à tout le monde et d'essayer de promouvoir son activité économique. Nous sommes peut-être sur le point d'aboutir à un projet de réouverture des pompes à carburant sous réserve d'obtenir les autorisations administratives et les moyens financiers, la réouverture des pompes à carburant pourrait voir le jour.

Questionnaire station service,
à remplir page suivante 20 / 21

Projets 2025

- Poursuite ou non des études pour le retour de la station-service et échange avec Total
- Continuité du focus sur Daon et finalisation en fin 2025
- Etude pour l'application Baludik qui permet de découvrir notre commune à travers différents jeux
- Installation d'une borne de réparation pour les vélos au bord de l'eau (en collaboration avec la Communauté de Communes).

SONDAGE POUR LA REMISE EN SERVICE DE LA STATION SERVICE

La mairie a le projet de remettre en route une station service TOTAL 24/24 au garage, dont elle est propriétaire.

1. Dans cet objectif, seriez-vous prêt à utiliser ce service ?

- [ ] oui
- [ ] non

2. Si oui, à quelle fréquence ?

- [ ] Plus de 1 fois par semaine
- [ ] 1 fois par semaine
- [ ] 1 fois / mois
- [ ] Environ 1 à 2 fois / mois
- [ ] Environ 1 fois tous les 2 mois
- [ ] De manière plus occasionelle

3. Si non, pour quelle(s) raison(s) ne souhaitez-vous pas vous rendre dans cette station-service ?

- [ ] Tarif
- [ ] Service inapproprié à la commune
- [ ] Autres :

4. Quel(s) carburant(s),utiliserez-vous ?

- [ ] Gasoil
- [ ] SP 95
- [ ] SP 98
- [ ] Ethanol
- [ ] Autres :

5. Seriez-vous susceptibles d'utiliser ce service à des fins :

- [ ] personnelles
- [ ] professionnelles

6. Dans le cadre professionnel, possédez -vous ....

- [ ] La carte GR
- [ ] Autres :

SONDAGE POUR LA REMISE EN SERVICE DE LA STATION SERVICE

La mairie a le projet de remettre en route une station service TOTAL 24/24 au garage, dont elle est propriétaire.

7. D'après vous, souhaiteriez-vous d'autres services au sein de cette station service ?

- [ ] Gaz
- [ ] Bornes électriques
- [ ] Station lavage
- [ ] Autres :

8. Avez-vous d'autres remarques ?

VOTRE AVIS COMPTE

Nous vous remercions du temps que vous avez pu accorder à ce questionnaire. Vos réponses influenceront le choix de l'équipe municipale pour aboutir ou non à ce projet.

Questionnaire à déposer dans la boite aux lettres de la mairie, 8 place Chanoine Raimbault ou par mail : daon@chateaugontier.fr

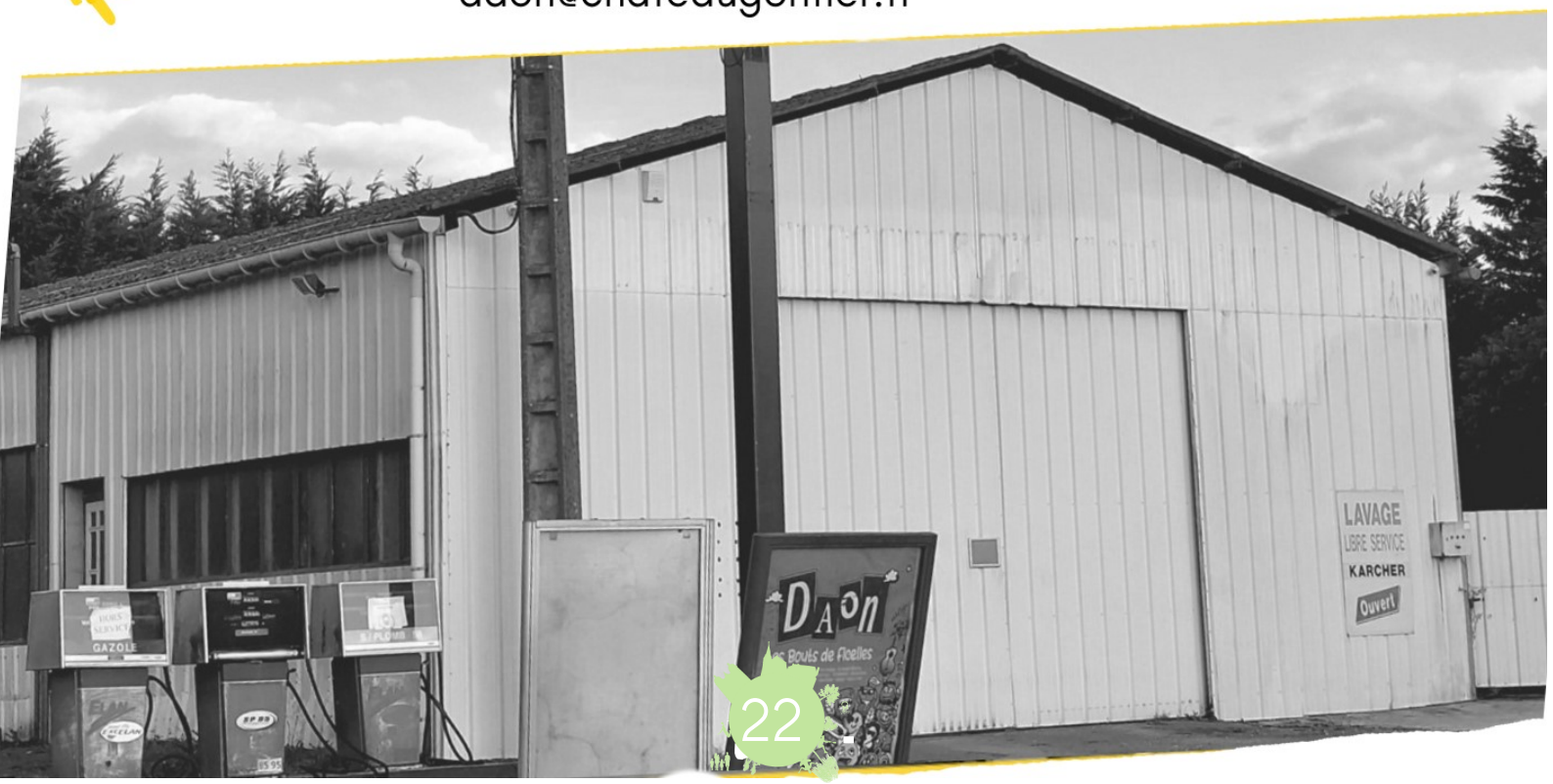

Nettoyage des berges de la Mayenne

A l'occasion des écourues de la Mayenne, la commune a organisé une action de nettoyage de la nature pour ramasser collectivement les déchets abandonnés sur les berges de la rivière le samedi 28/09 de 9h30 à 12h00.

Une douzaine d'habitants a répondu à l'appel pour cette matinée de chantier citoyen. Équipés de gants, de pinces et de sacs, ils ont arpenté les bords de la Mayenne ainsi que la base de loisirs en 2 équipes.

Bonne nouvelle : la pêche aux déchets n'a pas été très bonne. Les volontaires s'étaient préparés à collecter plus de détritus et ont été agréablement surpris du niveau de propreté des espaces publics et des berges.

Un grand merci aux habitants qui se sont mobilisés pour cette matinée de nettoyage, ainsi qu'aux agents communaux qui assurent le nettoyage au quotidien.

Projet 2025 :

Une idée, une envie de chantier citoyen sur notre commune ? N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour la partager ! **Une boite à idées est disponible sur le site internet, à l'onglet SERVICES, Boite à idées., inscrivez vos idées et envoyez...**

Les chantiers participatifs 2025 seront annoncés sur le panneau d'affichage et sur l'application intramuros.

La Commission Fleurissement

Un nouvel investissement au service de notre commune

Notre commune a récemment fait l'acquisition d'un camion-benne pour un montant de 21 480 € démontrant son engagement envers une gestion municipale moderne et efficace.

Optimisation des ressources

Ce nouvel outil s'inscrit dans une démarche d'optimisation des ressources de la commune :

- Il complète la flotte existante, offrant une plus grande flexibilité opérationnelle
- Son utilisation quotidienne permettra de maximiser l' usage de ses capacités
- L'investissement a été réalisé dans un cadre financier maîtrisé.

Bénéfices pour la commune et ses agents

L'acquisition de ce véhicule contribue directement à l'amélioration des conditions de travail de nos agents municipaux.
Il leur permet de :

- Manipuler plus facilement divers matériaux comme la terre et les végétaux
- Réduire la pénibilité de certaines tâches grâce à la benne basculante
- Travailler avec un équipement fiable et adapté à leurs missions

Un choix responsable pour l'avenir

En dotant nos services techniques d'un équipement moderne et adapté, la municipalité démontre sa volonté :

d' investir dans des outils durables et efficaces
d' améliorer la qualité des services rendus aux habitants
de soutenir le travail essentiel des agents municipaux,

Cet investissement témoigne de l'engagement de la commune à maintenir un cadre de vie agréable tout en veillant au bien-être de ses employés.

Décoration salle de conseil & des mariages

La Commission Fleurissement

Des nouveaux parterres fleuris pour embellir notre village

Au printemps dernier, notre commune s'est parée de nouvelles touches de verdure et de couleurs. Des magnifiques parterres de fleurs ont éclos entre le parking de la salle des sports et le terrain de basket 3x3, puis dans le lotissement et rue croix renard, transformant cet espace auparavant fonctionnel en un véritable havre de biodiversité. Parallèlement, le cimetière a vu naître un nouvel espace fleuri, apportant sérénité et beauté à ce lieu de recueillement.

Notre engagement pour une commune fleurie toute l'année

En tant que destination touristique prisée, la municipalité a à cœur d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants et un environnement charmant aux visiteurs. C'est pourquoi, elle s'efforce de :

- Fleurir nos rues tout au long de l'année.
- Proposer une grande variété de plantes de qualité.
- Créer des espaces verts harmonieux et bien entretenus.

Une invitation à la promenade

Nous vous invitons chaleureusement à découvrir nos créations florales ainsi que les nombreux autres espaces verts qui parsèment notre village. Que vous soyez un habitant de longue date ou un touriste de passage, nous espérons que ces aménagements paysagers vous procureront d'agréables moments de détente et d'émerveillement au fil de vos balades.
Profitez pleinement de ces espaces naturels et laissez-vous séduire par les couleurs et les parfums de notre commune en fleurs !

Nous comptons sur votre participation active pour ajouter cette petite touche qui fait toute la différence dans notre commune. Ensemble, entretenons nos rues le devant de nos habitations, nos haies et créons un environnement agréable pour tous ! **Merci pour votre contribution à l'embellissement de notre espace commun, notre village.**

Démarche citoyenne accueillie

Le collège de Châteauneuf sur Sarthe a organisé une descente en canoé de Château Gontier à Montreuil sur Maine dans le cadre d'une action citoyenne. Le jour de l'action, 16 élèves de la classe de 3e POP (Projet d'Orientation Professionnelle) et 3 adultes ont été accueillis pour participer à une activité de jardinage. Les élèves ont obtenu un don de graines de fleurs. En collaboration avec les agents de la commune, les collégiens ont créé deux nouveaux parterres.

Tri à la source

Des biodéchets

N'en jetez plus ! Transformez vos biodéchets en ressource

> Qu'est-ce que c'est ?

Les biodéchets sont des déchets biodégradables, répartis en 2 grandes catégories :
Les déchets de cuisine et de maison comme les épluchures et les restes de repas
> Les déchets de jardin comme les branchages et les tontes de pelouse.

> Pourquoi faut-il les trier ?

1/ Le tri à la source des biodéchets est obligatoire en France depuis le 1er janvier 2024.

2/ Cela participe à la transition énergétique, à la lutte contre le réchauffement climatique et évite la collecte et l'incinération de ces déchets facilement valorisables.

3/ Pour limiter les allers-retours en déchèterie (déchets de jardin) et maîtriser les dépenses personnelles et collectives en réduisant la quantité d'ordures ménagères à traiter (bac gris).
Poules, cochons ou compostage, la loi ne préfère rien et laisse à chacun le choix de sa modalité préférée. Le Pays de Château-Gontier a choisi d'accompagner les habitants n'ayant pas encore de solution de tri des biodéchets principalement vers le compostage.

À cet effet, plusieurs modalités vous sont proposées, selon votre habitat :

Le compostage partagé est arrivé sur la commune !

RDV au printemps pour récolter votre terreau

La commune de Daon est ravie de vous annoncer qu' elle fait partie des 7 communes volontaires du territoire, qui ont accueilli les premiers sites de compostage partagé de la Communauté de Communes. Il concerne les habitants n'ayant pas ou peu de terrain, et vivant à proximité d'un espace vert collectif. Il est situé près du parking de la mairie.

Comme son nom l'indique, le compostage partagé est mutualisé entre les habitants qui gèrent le site en commun. En plus d'apporter leurs déchets alimentaires, les utilisateurs et utilisatrices sont invités à participer ponctuellement à la vie du site. Les bénévoles sont remerciés de leur implication dans cette tâche. **C'est le moment de se retrouver pour discuter, échanger !**

La Commission Vie agricole

La commission Vie Agricole reste à l'écoute des interrogations ou problématiques du monde rural sur le territoire de Daon. C'est sur cette thématique qu'une réunion d'échanges avait été organisée courant février et appréciée de tous.

Le 19 Février 2024 ont été signés les statuts pour la création d'un Groupement Communal de Défense Contre les Organismes Nuisibles (GDON).

Le nouveau Plan Bocage du Pays de Château Gontier sur Mayenne continue pour 2025....

Déjà 470 ml de haies replantées sur DAON

Accompagnement sur les projets de plantation de haies bocagères

La communauté de communes du Pays de Château-Gontier avec l'aide du Conseil Départemental de la Mayenne, de la région des Pays de la Loire et de l'Agence de L'eau Loire-Bretagne propose un dispositif d'aide à la création et à la restauration de haies bocagères.

Un technicien de la communauté de communes du Pays de Château-Gontier vous accompagne sur le choix des essences et le positionnement de la haie. Il s'occupe également des démarches de financement et du recrutement des entreprises qui réaliseront la préparation du sol, l'acquisition et la mise en place des plants, la mise en place du paillage et des protections gibiers, vous proposant ainsi un « **chantier Clef en main** ».

De son côté, le porteur du projet de plantation s'engage à fournir les matériaux nécessaires au paillage, à maintenir et entretenir cette haie.

Haies bocagères typiques du bocage avec un minimum de mètres linéaires.

Toute demande d'arrachage de haies doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie et si celle-ci est accordée, le double de haies doit être replanté. (Délibération n° 2024-09-F)
Il est important de préserver notre paysage et sa végétalisation.

Financé à 100 % Hors paillage

La Commission Bien-être Animal

Encore une fois cette année la commission a été très sollicitée et contactée par la gendarmerie et par les habitants pour des animaux sur la voie publique (vaches, chevaux, chiens).

Malgré plusieurs messages de prévention dans le journal communal, la situation ne s'arrange pas.

La commission va donc étudier une grille tarifaire pour la capture des animaux errants, des frais de gardes pour le chenil et pour tout déplacement. Un travail va être engagé avec la commission vie agricole en 2025.

Il est rappelé que la responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident.

Cette année, grâce à la stérilisation en partenariat avec 30 millions d'amis, la commission a stérilisé 9 chats, dont 3 femelles gestantes, 3 femelles et 3 mâles.

Coût (stérilisation + identification) :

- 120 € / femelle gestante
- 100 € / femelle
- 90 € / mâle

L'association avec qui nous sommes partenaire renforce l'obtention de subventions qui deviennent de plus en plus incertaines.

Seule la stérilisation reste efficace contre la prolifération.

Parmi les nombreuses manifestations d'incivilité, il en est une qui exaspère, à juste titre, nombre de riverains tant elle pourrait être facilement éradiquée : **les déjections canines.**

Malgré plusieurs rappels pour sensibiliser sur ce problème récurent, les contrevenants persistent.

Cette infraction est sanctionnée et a été majorée d'une amende de 135 €.

TOUS CITOYENS,

TOUS RESPONSABLES..

La Commission Santé - Cohésion Sociale

La commission s'est donnée pour mission de venir en aide aux personnes âgées et aux personnes en difficultés sociales, aux citoyens de manière générale et de rompre l'isolement de certains dans une démarche solidaire.

La mise en place d'ateliers vie quotidienne par la Communauté de Communes de Château-Gontier sur Mayenne va s'organiser sur le territoire. Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de la Mairie..

10 séances d' ATELIERS NUMÉRIQUES se sont tenus à Daon.

La Commission Santé - Cohésion Sociale

C'est à Daon, le samedi 21 septembre dernier, que les tables de la salle des fêtes étaient joliment décorées avec des coquillages, des étoiles de mer et des filets de pêche, créant une ambiance marine des plus authentiques.

Les convives ont pu déguster un repas dont cette fameuse choucroute de la mer préparée avec soin par un traiteur local. L'animation musicale de "Vent de galère" a enchanté tout le monde, ajoutant une touche festive et entraînante à la journée.

Les 84 participants, en perpétuelle augmentation chaque année, ont dansé et chanté, emportés par les chants marins. Ce repas des aînés, devenu une tradition annuelle très attendue, permet non seulement de savourer un bon repas et de s'amuser, mais aussi de renforcer les liens au sein de la commune.

Chacun repart avec des souvenirs mémorables et le cœur rempli de joie, en attendant avec impatience l'édition de l'année prochaine.

Préparez vos agendas,

le samedi 20 septembre 2025

Maison Partagée Com à la Maison

5 Bis Rue Dominique Godivier
53200 DAON

Accueil permanent

Colocation pour seniors (8 personnes maximum)

Maison récente de plain-pied répondant aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Un espace collectif (cuisine, salle à manger, salon, buanderie, jardin et un parking).

7 chambres dont 1 temporaire meublée.

Objectifs

Renforcer les liens sociaux avec les autres personnes accueillies pour lutter contre l'isolement.

Pouvoir échanger avec d'autres personnes.

Activités

Activités culinaires

Repas réalisés sur place, avec des produits frais et de saisons.

Activités cognitives

Jeux de sociétés : le scrabble, belote, Rummikub....

Activités à thèmes : Pâques, Noël...

Sortie extérieure, rencontre avec l'EHPAD de CHAMAZE, le béguinage de CONTIGNE...

Rencontre intergénérationnelle avec les élèves de l'école de DAON plusieurs fois par an.

CONTACT

Maison partagée

Tel : 02 43 07 28 42

06 81 27 39 27

La Commission Associative, Culturelle et Sportive

Depuis le début du mandat, la commission s'est attachée à harmoniser les montants des subventions accordées aux associations.
Nous avons établi un classement basé sur plusieurs critères : le type de manifestation, le lieu de l'événement et le budget présenté par chaque association. Cette démarche nous a permis d'identifier les besoins en ressources financières et bénévolats.

Nous avons ajouté un pourcentage calculé entre le budget global et le montant de la subvention demandée. Cet indicateur nous offre une vision claire de la part de financement municipal dans chaque projet associatif. Cette analyse nous permet de mieux appréhender l'engagement financier de la commune envers le tissu associatif local et son rôle dans la dynamisation de la vie locale.

La collectivité a reçu du Département une subvention de 800 € dans le cadre du Dispositif Terre de Jeux

Les actions menées en 2024 pour les équipements sportifs et associatifs de la commune :

Salle des sports

Installation de 2 panneaux de basket supplémentaires. Démontage et remontage de 2 autres coût total de 3 383 €

Création du terrain 3x3
Ajout de 32 tapis Dojo

Projet en cours

Participation au projet fresque
budget de 800 €
Collaboration avec la sous-préfecture pour régulariser la situation des associations inactives ou non clôturées.

Sécurité & accès

Changement de néons
Mise en place d'une boite à clé sécurisée pour l'accès à la Salle

Soutien aux associations

Mise en place d'une réunion préparatoire en Avril pour le festival
Mise à disposition de la grange et du container pour le stockage du matériel associatif
Mise à disposition du personnel et matériel pour les BDF, OGEC, APEL & BAC DAON
Mise à disposition gratuitement de la salle des fêtes une fois par an
Installation d'une armoire supplémentaire dans la salle des sports
Maintien de la réunion annuelle avec les associations pour échanger sur leurs attentes et besoins

Ce bilan démontre l'engagement de la municipalité à améliorer et à entretenir ses infrastructures sportives, tout en soutenant activement le tissu associatif local. Les investissements réalisés, contribuent à moderniser les équipements et à faciliter la pratique sportive dans la commune.

Pour 2025, il serait pertinent de :

- Continuer de consulter les associations pour identifier de nouveaux besoins
- Planifier d'éventuelles rénovations plus importantes si nécessaire
- Continuer à optimiser la gestion et l'utilisation des espaces et du patrimoine

Cette approche permettra de maintenir la qualité des installations sportives et de renforcer le dynamisme associatif de la commune.

Un grand MERCI aux bénévoles
qui contribuent à l'animation de
ces associations et à la vie du village !
Bravo pour votre engagement !!!

Les signaleurs et les bénévoles : piliers de l'organisation des courses & spectacle à Daon !

L'année 2024 a été riche en événements pour notre commune avec un calendrier chargé. Grâce à l'engagement remarquable de nos signaleurs et bénévoles, ainsi qu'à la collaboration entre la commission et les associations locales et extérieures, Daon a brillé comme hôte accueillant et dynamique.

Les Courses Accueillies

31 mars : Départ de la course Ultra Trail avec un stand de l'association BADaonnais

4 avril : Passage du Région Pays de la Loire Tour 2024, l'école est venue encourager les cyclistes

19 mai : Tour des Vallées du Haut Anjou

26 mai : Boucles de la Mayenne

15 juin : Passage de Nature c'est Vélo

Nos signaleurs ont joué un rôle essentiel dans la sécurisation des parcours et la fluidité des courses. Leur présence a permis d'assurer la sécurité, gérer la circulation et guider et informer les spectateurs et riverains.

Un grand Merci à nos bénévoles qui ont contribué au succès de ces évènements sportifs et culturels.

Grâce à vous, Daon a pu offrir un accueil chaleureux aux coureurs et aux spectateurs, tout en assurant le bon déroulement des évènements.

Le Spectacle Accueilli

6 Avril – Gueule de bois Le Carré avec un stand de l'association Bouts de ficelles

Rejoignez-nous pour 2025 !

Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour 2025. Intégrez nos équipes et associations dynamique et contribuez à faire de Daon une commune toujours plus accueillante et vivante. Ensemble, faisons de 2025 une année mémorable !

Contactez la mairie et les associations

EXPOSIITION : FRAGMENTS D' ENSEMBLE

Fragments d' Ensemble est un collectif d'artistes cofondé par Ugo Desnos et Théo Michel. Ils créent des espaces modulables en bois pour des œuvres participatives, principalement en Mayenne et Maine-et-Loire. L'art participatif, comme celui pratiqué par Fragments d'Ensemble, propose une expérience partagée, une participation intergénérationnelle, une réflexion sur l'art et le dialogue et valorise ainsi la diversité des projets. La mairie a participé à hauteur de 300 € à cette animation artistique.

Lors du marché d'été des 4A le 7 Juillet, une première face des modules a invité les participant.e.s à jouer une nouvelle version de « Tambourin ». Ce sport, originaire de l'Hérault, s'apparente au tennis, mais les échanges se font à partir de « raquettes » de la même forme que l'instrument de musique. Nous le réduisons ici à l'échelle d'une table-sculpture tandis que la balle est enduite de peinture. Une seconde face revisite le palet Breton à travers des planches de jeu avec la forme de bâtiments emblématiques de la commune.

Une façon didactique, collective et amusante de faire un tableau, exposé dans les jardins de la mairie.

NUITS DE LA MAYENNE à DAON en 2025

La commune est ravie d'annoncer qu'elle accueillera **Les Nuits de la Mayenne** le **17 Juillet 2025**.

Cet événement culturel emblématique est un festival itinérant qui vise à rapprocher les habitants des arts vivants tout en célébrant le patrimoine local. Chaque année, cet événement attire un large public grâce à sa diversité artistique et son ambiance festive.

En 2025, la commune aura l'honneur d'accueillir cet événement au cœur de son territoire, offrant ainsi aux résidents et aux visiteurs une occasion unique de découvrir des performances de qualité tout en profitant des beautés locales.

Nous invitons tous les habitants à marquer cette date dans leur calendrier et à se préparer pour une belle soirée qui mettra en lumière la créativité et le dynamisme culturel de notre région. Plus d'informations sur la programmation seront communiquées prochainement.

Nous aurons besoin de bénévoles pour l'organisation de cet événement. Inscription en mairie

Une fresque sportive À Daon

Une fresque sportive pour célébrer la vie associative daonnaise !

Félicitations aux bénévoles et acteurs du projet. Votre engagement et votre créativité ont permis de réaliser une œuvre qui célèbre l'esprit sportif dans notre village.

Notre fresque, qui est réalisée sur un mur visible de l'espace public de la salle des sports, mettra en lumière les différentes disciplines sportives et culturelles pratiquées à Daon ainsi que les associations qui animent la vie locale.

Ce projet artistique et collaboratif, qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, vise à promouvoir les valeurs communes du sport et de la culture. La commune de Daon démontre ainsi son dynamisme et sa volonté de créer un patrimoine durable, alliant culture, sport et vie associative.

Cette fresque, d'une superficie d'environ 12m de long, est réalisée entre le deuxième et le troisième pilier à gauche alliant les couleurs tango du basket et le bleu de la municipalité, symbolisant ainsi l'union entre les associations sportives et la commune : **un projet fédérateur**

Le projet a mobilisé de multiples acteurs locaux :

le basket, le ski nautique, Daon MX, le badminton, les bouts de ficelles, l'Ogec, l'école, les habitants petits et grands et la mairie. Ils ont participé financièrement à ce projet et/ou bénévolement. La participation financière de la commune est de 31%, soit 800 €, et 69 % est pris en charge par des associations. **Une belle création collective est née !**

Ugo Desnos est un artiste plasticien pluridisciplinaire originaire de Daon. Dans son projet avec la commune et les associations, il utilise une approche multiple. Ugo a d'abord capturé des moments sportifs en photographiant les activités des associations (athlètes, coachs, arbitres, supporters, petits et grands). Les images et portraits ont ensuite servi de fondation pour la création de la fresque.

Celle-ci a été imaginée, dessinée et peinte par l'artiste, enrichissant ainsi le patrimoine local. Il créé dans cette démarche un lien social en orchestrant la participation des habitants. Des séances ont été planifiées, durant lesquelles ils ont pu contribuer à la réalisation de la fresque, transformant ainsi la création artistique en une expérience collective. Des ateliers ont aussi eu lieu avec l'école du village autour de sa pratique. En résulte des dessins et des textes éphémères, faits à la craie sous le préau.

Cette fresque sportive est bien plus qu'une décoration. Elle incarne l'esprit sportif et associatif de Daon, tout en créant un lien intergénérationnel autour d'un projet artistique commun.

Ces acteurs espèrent inspirer d'autres projets artistiques pour continuer l'embellissement de cette salle et l'engagement participatif.

Encore bravo pour cette belle initiative qui transforme notre espace sportif en une œuvre d'art, source d'inspiration et de fierté pour les Daonnais.

Fresque en cours de réalisation

Bientôt 16 ans, pense au recensement !

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur est alors délivrée. **Démarche civique essentielle, le recensement des jeunes de 16 ans est indispensable : il constitue une étape importante dans leur «parcours de citoyenneté».**

En effet, cette démarche conditionne leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Par ailleurs, le recensement militaire permettra aussi de les convoquer à la journée défense et citoyenneté. Cette journée est obligatoire pour les jeunes gens (garçons et filles) entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. L'attestation du recensement remise à l'issue de cette démarche, sera réclamée à tout jeune daonnais qui s'inscrira à un examen ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

C'est pourquoi, il est important pour les jeunes daonnais.e.s, de se faire recenser en mairie ou sur internet (www.service-public.fr) dans les trois mois suivant leur 16e anniversaire.

La commune a mis en place le dispositif Argent de poche, cette année : 4 jeunes ont pu en bénéficier pour un budget de 270 €

Travaux réalisés sur chaque période :

Février : Plantations et création de massif
Avril : Taille d'arbustes et plantation en jardinière - Désherbage de massifs
Juillet : Arrosage des jardinières et désherbage des massifs
Octobre : Désherbage et nettoyage des rues - Passage du souffleur à feuilles et ramassage.

Argent de poche

Pour 2025, le dispositif est reconduit.

Argent de poche est destiné aux jeunes de 16 à 18 ans qui réalisent des petits travaux encadrés par les agents communaux et reçoivent en échange une indemnité de 15€ pour 3h00 d'engagement.

Scolarité :

La Commune contribue annuellement aux frais de scolarité des élèves qui habitent à Daon et qui fréquentent:

l'école du regroupement pédagogique intercommunal, RPI Daon - Argenton Notre Dame, 40 élèves concernés sur l'année 2023-2024

- une école publique hors de la commune mais en Mayenne, 19 élèves concernés.

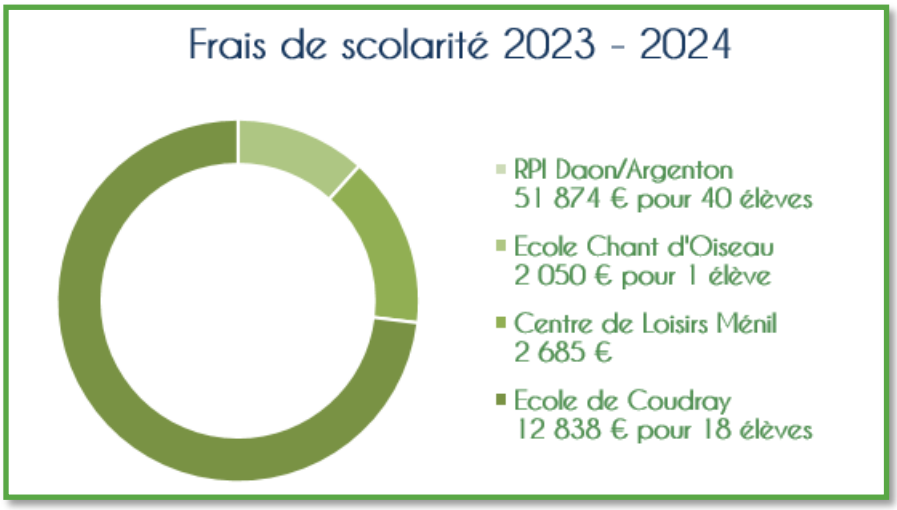

COÛT SCOLAIRE 2023/24 par élève	maternel	primaire	nombre d'élèves
RPI Daon -Argenton notre Dame	1 296,84 €		40
école publique chant d'oiseau Château-Gontier	2 050 €		1
école publique Coudray	2 100 €	317 €	18

L'enfance-jeunesse fait partie des compétences communales, avec la possibilité de soutenir ou gérer des structures d'accueil. La commune n'ayant pas ces services a l'obligation de contribuer au frais de scolarité élémentaires des écoles privées ou publiques et d'assurer la restauration scolaire et la garderie des écoles pour les enfants du village.

Concernant les dépenses liés à l'enfance, ces montants s'appliquent par une nouvelle convention avec un calcul aux frais réels.

- Frais de scolarité : 51 873,94 €
- Garderie: 6 643,37 €
- Restauration scolaire : 15 506,22 €

La commune est refacturé pour ses frais périscolaires à hauteur de 22 149€, soit un montant total de 74 023€ (avec les frais de scolarité).

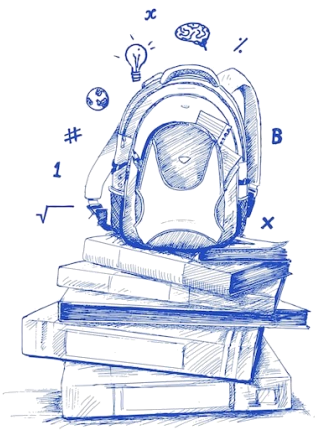

Temps périscolaires :

La commune de DAON n' a pas d'accueil extra - scolaire. Dans ce contexte, il a été décidé de participer financièrement, pour les enfants de Daon qui fréquentent la structure le mercredi et pendant les vacances scolaires, au frais de l'accueil de loisir géré par la commune de Ménil : 2 685 € en 2024

L' École

3 Classes : 2 écoles

Présentation du RPI sur le site de l'école : rpiargentondaon.fr

Ecole St Louis de Gonzague
1 rue de l' école - 53200 DAON
Tel : 02.43.06.92.29

2 classes :
CP-CE1-CE2 avec Melle LELIEVRE E.
CE2- CM1-CM2 avec Mme ONILLON V.

Ecole Jeanne d'Arc
3 Chemein de l' école
53290 ARGENTON N/D
Tel : 02.43.70.60.74

1 classe : PS1-PS2-MS-GS
avec Mme BLANCHARD E.

L'école Jeanne d'Arc à ARGENTON.N.D et l'école St Louis de Gonzague à DAON proposent aux enfants un parcours scolaire avec les particularités d'une école rurale, de proximité, dans un climat propice aux apprentissages et aux découvertes.
Ces deux écoles composant le RPI sont des établissements de l'Enseignement Catholique de la Mayenne sous contrat avec l'État. Elles assurent une mission de service public

Personnel enseignant

- Elisabeth BLANCHARD (classe maternelle)
- Emilie LELIEVRE (classe CP - CE1 - CE2)
- Véronique ONILLON (classe CE2 - CM1 - CM2)

Personnel du RPI (ASEM garderie-cantine-entretien des locaux)
- Odile BRILLET
- Philippe LAUGIER
- Mathilde SALMON

Personnel municipal (BIERNE LES Villages - ARGENTON.N.D)
- Dominique HESTAULT

SERVICES

La garderie :
Elle accueille les enfants à partir de 7h30 et reste ouverte jusqu'à 19h.
Le tarif est de 1,80 € la 1/2 heure.

La cantine :
Les repas sont fournis par CONVIVIO (Unité centrale de restauration) et facturés 4,00 € pour les élèves de maternelle et 4,55€ pour les élèves d'élémentaire.

Le transport scolaire :
ALEOP organise le transport des élèves en mini bus entre les 2 sites (matin et soir)
Possibilité de rapatrier les élèves de petite section en taxi, le midi (pendant les 2 premiers mois de scolarité des enfants)

THEME DE L'ANNEE 2023-2024

Pour cette année 2023-2024, les jeux olympiques ont fait leur place à l'école, fil rouge du projet pédagogique de l'école. De nombreuses activités sportives ont été proposées aux élèves, avec une sensibilisation également au paralympisme.

- avec les activités Chrysalide

- avec la journée du 28 mai 2024 qui restera gravée dans les mémoires des enfants, moment historique avec le passage de la flamme au Lion d'Angers

L' École

- avec la course cycliste du 16 mai à DAON
« Tour des Pays de la Loire »

LES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Les rencontres avec les résidents de la maison partagée de DAON restent un rendez-vous important pour petits et grands. A chaque période, des activités communes sont proposées (chants, jeux, danses, exposés, pique-nique)

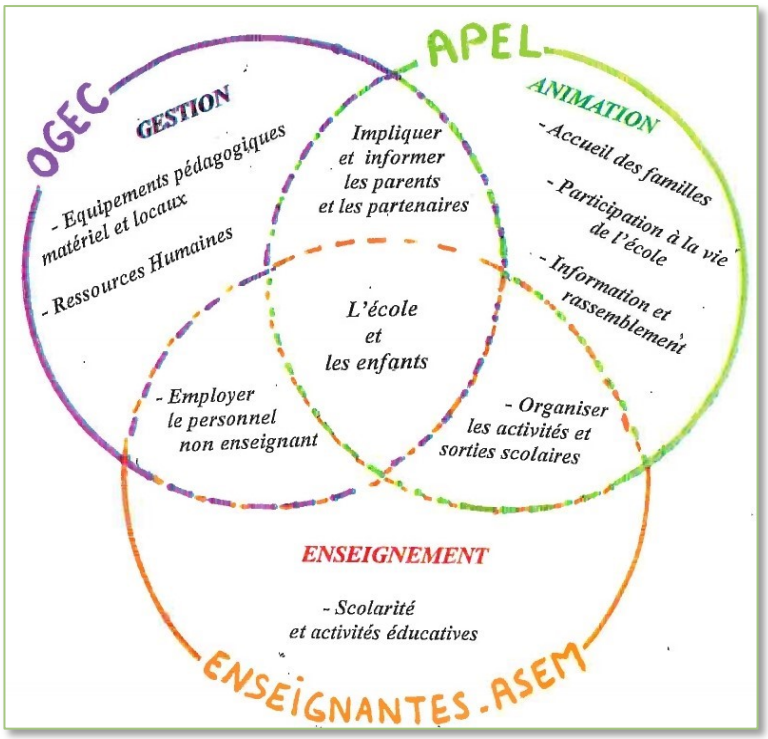

L'ECOLE DU DEHORS

Nos écoles en milieu rural contribuent au bien être des enfants et permettent de développer les enseignements en extérieur proche de la nature.
Les élèves de maternelle bénéficient du parc du château de la Sionnière. Les élèves d'élémentaire ont la chance d'occuper le bord de la rivière et le Parc ArtDaon.

Changement pour la RENTRÉE PROCHAINE : septembre 2025

Un chapitre se termine pour le RPI Argenton N.D/ Daon avec la fermeture de la classe unique à Argenton.N.D prévue pour la prochaine rentrée de septembre 2025.

Dès le printemps, l'école de Daon fera peau neuve grâce au propriétaire des bâtiments, pour accueillir les élèves de maternelle dans les meilleures conditions :

Rénovation complète des locaux

Aménagement d'espaces adaptés aux plus jeunes

Mise aux normes des équipements

La direction diocésaine de l'enseignement catholique a identifié l'école de Daon comme prioritaire pour assurer l'avenir de l'établissement depuis plusieurs années. Le projet est évoqué depuis 2018.

L'OGEC travaillera en partenariat avec le propriétaire pour les travaux d'aménagement intérieur, en tenant compte des besoins des enseignantes et des enfants.

Nous invitons chaleureusement les familles à venir découvrir notre école rénovée, rencontrer l'équipe pédagogique et inscrire leurs enfants. Pour organiser votre visite ou pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter.

Les traditionnelles portes ouvertes auront lieu le **vendredi 21 mars 2025** de 17h30 à 19h30.

Ensemble, préparons l'avenir de nos enfants dans un environnement éducatif renouvelé et bienveillant. Votre soutien continu est précieux pour assurer la transition en douceur et le succès de cette nouvelle étape pour notre communauté scolaire

CONTACT

Véronique Onillon

Directrice du RPI

Tel : 02 43 06 92 29

mail :
rpi.argentondaon@ddec53.fr

INFOS SUR
rpiargentondaon.fr

Les parents sont invités à s'impliquer dans la vie de l'école, ce qui leur permet de tisser des liens également dans le village.

Leur participation financière s'élève à 160 € par enfant pour l'année scolaire.

Ainsi, ils participent à la scolarité et au fonctionnement matériel de l'école de leurs enfants.

L'OGEC - *Au cœur de la gestion de l'école*

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association composée de parents d'élèves et de la cheffe d'établissement.

Sa mission principale est de permettre la mise en place du projet éducatif de l'école en fournissant les moyens nécessaires à travers le suivi des aspects matériels, immobiliers, sociaux et financiers de l'école.

L'OGEC travaille en collaboration avec les communes de DAON et de BIERNE LES VILLAGES pour garantir la pérennité de l'établissement.

Composition du bureau :

Présidente : Cindy PERRIN

Vice-présidente : Chloé LEPOCREAU

Trésorière : Delphine GOUY

Secrétaire : Camille LEMAÎTRE

Membres : Camille LEPAGE . Cédric JEMIN . Jennifer PREVAUTEL

Déménagement
des maternelles vers Daon
1 site pour septembre 2025

Une page importante se tourne pour le RPI Daon & Argenton, marquant la fin d'une ère et le début d'une nouvelle aventure éducative.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers la commune d'Argenton N. D. et le propriétaire des locaux pour leur soutien au fil des années.

Leur engagement a permis à de nombreuses générations d'enfants de bénéficier d'un environnement d'apprentissage chaleureux et stimulant. Bien que la décision de transfert s'inscrive dans une volonté de pérenniser l'éducation de nos enfants face aux défis actuels, l'héritage éducatif d'Argenton N. D. restera gravé dans nos mémoires ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré pour l'école et le RPI.

L'année 2025 sera cruciale pour l'équipe enseignante, les ASEM et les bénévoles dans la mise en œuvre de ce projet. Nous allons travailler en partenariat avec le propriétaire pour les travaux d'intérieur.

Date à retenir : le samedi matin 8 mars, matinée travaux, dans la joie et la bonne humeur sans oublier notre intérêt commun, nos enfants.

Raisons du changement

Charges trop élevées depuis plusieurs années

Gestion des coûts de deux sites

Nécessité de mise aux normes trop importante

Baisse des effectifs à Argenton (7 enfants sur 50 élèves)

4 navettes matin et soir vers Argenton ND

Envie
de nous rejoindre,
Contactez
ogec.daonargenton
@gmail.com

L'APEL

BUREAU

Président : Pierre-Yves Lelandais
Secrétaire : Adèle Josselin
Vice secrétaire : Marina Bellanger
Trésorière : Cécile Hourdier
Vice trésorière : Dorothée Darius

L'association de Parents d'élèves de l'école des communes de Daon & Argenton Notre Dame a pour objectif de collecter de l'argent afin de participer au financement des projets pédagogiques, des sorties scolaires et au budget de l'école dans sa globalité.

Ainsi au cours de l'année scolaire 2023/2024, grâce à différentes animations dont le Marché de Printemps du 14 avril 2024, les élèves ont participé à différentes activités et animations autour du sport et des Jeux Olympiques.

Les élèves de primaire ont pu aller voir le passage de la flamme olympique au Lion d'Angers.

Depuis le début de l'année scolaire 2024/2025, l'APEL a organisé sa traditionnelle soirée de Noël et différentes ventes à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Pour cette nouvelle année qui commence, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux et espérons vous retrouver lors des moments forts de l'année, afin de soutenir et financer les projets 2024- 2025.

Nous tenons également à remercier les élus et les représentants des différentes communes, l'équipe éducative et pédagogique du RPI Argenton-Daon, les partenaires, les familles et les proches des élèves, sans oublier les nombreux habitants qui participent et soutiennent les manifestations.

Merci de la part de tous les élèves du RPI Argenton-Daon ! Au plaisir de vous retrouver très prochainement !

CONTACT

apel.daon-argenton@laposte.net

AGENDA 2025

08/03/2025 Boom / Carnaval

14/06/2025 Fêtes des écoles

Découvrez la magie des livres à la bibliothèque municipale !

Nous avons le plaisir de vous inviter à explorer notre bibliothèque municipale, un véritable trésor de connaissances et d'aventures qui n'attend que vous ! Que vous soyez un passionné de lecture, un curieux en quête de nouvelles découvertes ou simplement à la recherche d'un lieu paisible pour vous détendre, notre bibliothèque est faite pour vous.

Un univers de découvertes

Dans notre bibliothèque, chaque livre est une porte ouverte sur un monde d'histoires fascinantes et d'apprentissages enrichissants. Des contes pour enfants aux romans captivants, en passant par des ouvrages spécialisés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Laissez-vous emporter par des récits d'aventure, plongez dans des biographies inspirantes ou explorez des sujets qui vous passionnent.

Des activités pour tous

La bibliothèque ne se limite pas aux livres ! Nous proposons également une variété d'activités tout au long de l'année.

les mercredis
de 10h30 à 12h30
Au 1er étage
de la mairie

Heures du conte à Noël: Pour les plus jeunes, venez écouter des histoires merveilleuses racontées par nos bibliothécaires.

Séance de rencontres : Participez à nos rendez-vous d'échanges et venez partager vos impressions sur vos livres préférés et découvrir de nouvelles œuvres.

Livres à emporter : Un choix de livres est déposé régulièrement à la Maison pour tous, permettant un accès facile à la lecture pour tous.

Accueil des écoliers : Tous les mois, les élèves de l'école de Daon viennent nous rencontrer et découvrir de nouveaux livres, stimulant ainsi leur goût pour la lecture.

Un lieu de rencontres et d' échanges

La bibliothèque est aussi un lieu convivial où vous pouvez rencontrer d'autres passionnés de lecture. Échangez vos recommandations ou profitez simplement d'un moment agréable dans notre espace chaleureux et accueillant.

Venez nombreux profiter de ce lieu culturel dynamique et enrichissant !

À très bientôt
dans votre
bibliothèque municipale !

Merci à
Carmen Courcelles
Pour ses 30 ans
de bénévolat

Nous recherchons des bénévoles passionnés pour rejoindre notre équipe. Si vous aimez les livres, la culture et souhaitez contribuer à la vie de votre commune, votre aide serait précieuse.

Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

SAPEURS - POMPIERS de Daon

Le centre de première intervention Les deux rives compte 24 sapeurs-pompiers volontaires répartis en 4 équipes de 6.

En 2024 nous avons effectué 149 interventions dont 83 secours à personnes, 26 accidents de la circulation et 28 incendies.

Envie de nous rejoindre...

CONTACT
Adjudant - chef :
Samuel RENAUDIER
06.83.29.85.72

Les dates à retenir en 2025

Samedi 12 juillet journée portes ouvertes au port de DAON à partir de 15h

Samedi 4 octobre repas dansant à la salle des fêtes de Daon

PAROISSE Ste Bernadette

<u>Contacts :</u>

Père Frédéric FOUCHER, Curé : 06.10.33.58.31

mail : foucherfrederic@wanadoo.fr

Père Athanase ZOUGMORE, Prêtre coopérateur : 07.61.76.98.71

mail : abeathanase@gmail.com

M. Guy JANVRIN Diacre permanent : 06.81.21.16.33

mail : guyjanvrin@hotmail.com

Adjointe laïque à la pastorale

Mlle Claire LE BLAY

SEPULTURES : Nous joindre au 06.65.19.81.67

Accueil Maison Paroissiale :

1 place d'Armes - 53290 Bierné-les-Villages

Tel : 02 43 70 50 34

@: paroissestebernadettebellebranche@orange.fr

Permanences :

Mardis & vendredis de 9h30 à 11h30,

Jeudis de 14h30 à 16h30

Activités à Daon

Tai Chi chuan à Daon

CONTACT :

Yves Picart

07 84 56 27 69

@ :

vaguekanagawa@gmail.com

Le tai chi chuan est une pratique de bien-être basée sur un art martial chinois qui utilise et favorise le développement de l'énergie interne.

Basée sur des mouvements lents, coordonnés avec la respiration. Cela favorise le relâchement physique et mental, améliore la coordination gestuelle et l'équilibre. Tout cela est bénéfique pour la santé.

Les cours ont lieu à Daon à la salle des fêtes le lundi de 10 heures à midi, et le jeudi à Ménil salle Jean-Pierre Ecard, de 10 heures à midi et le soir de 18 heures à 20 heures.

Tarif : adhésion 20€, trimestre : 50€

L'association **Les 4A,** créée il y a trois ans, a pour objectif de mettre en «lumière» les talents locaux et d'organiser divers évènements au sein du village de Daon.

Un local, mis à disposition par la mairie, permet aux artisans, artisans d'art et commerçants de présenter un extrait de leurs activités. Cet espace est situé juste en dessous de la mairie, au cœur du village.

Nous avons renouvelé notre évènement "DAON FÊTE NÔEL" le 15 décembre 2024, autour d'un marché de 20 artisans et producteurs locaux. l'accordéoniste « Fleurs de paris » et la chorale « sans raison valable », la lecture de conte à la bibliothèque, le passage du père Noël. Toutes ces animations ont enchanté notre journée.

En 2024, nous avons également organisé notre événement estival le 07 Juillet. Une journée toujours consacrée à la communication de savoir-faire d'artisans locaux sous forme d'ateliers partagés et de stands de producteurs à laquelle s'est ajouté un vide-grenier.

Un point sur l'équipe

Nous comptons actuellement 12 adhérents, en cette fin d'année 2024 de nouveaux adhérents nous ont rejoints Virginie Haudebert (pour ma Pom' - créateur Bien-être). Audrey Bricaud (Daon l' Décor) , Simon Lucet (Arbor & sens), Roxanne Lucet (la Magie de Lizeah).

Bureau :

Béatrice Barnéoud, présidente,
Lilian Cribier, secrétaire
Virginie Vaudeschamps-Desnos, trésorière.

Nos projets

Les deux événements saisonniers seront reconduits dans l'année 2025 pour continuer à faire vivre le village, mais comme toute association, nous avons toujours besoin de bénévoles.
Pour 2025, retenez la date du 13 Avril, pour le marché de printemps.

CONTACT
@
aaaac.daon@gmail.com.

Nous nous ferons un plaisir de vous compter parmi nous !

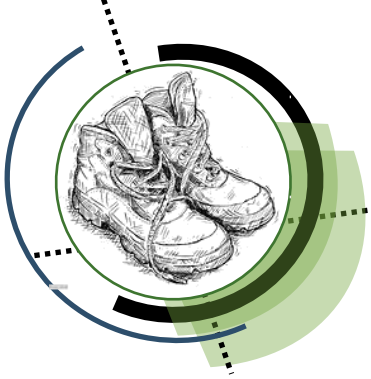

LA MARCHE DAONNAISE

CONTACT

Michel Deroo:
06.88.88.11.09

Catherine Harreau:
06.71.43.04.86

Gisèle Guilleux:
06.41.79.74.46

4 ans de pas dynamique !

La Marche Daonnaise, forte de ses 18 membres dont 16 Daonnais, continue de tracer son chemin avec enthousiasme. Voici un aperçu de nos activités et informations clés :

Sorties hebdomadaires :

Tous les mardis

Été : départ à 8h45 - Hiver : départ à 13h30

Rendez-vous : place de l'église de Daon

Parcours variés :

Circuits de 8 à 12 km environ

Options de distances réduites disponibles

Collaboration intercommunale :

Sortie mensuelle avec le club de Châtelain

Exemple récent : Visite du GAEC "Au bonheur des vaches" à Châtelain, suivie d'une dégustation de produits locaux

Tarifs

15€ par personne

25€ par couple

Escapade réussie :

Notre séjour au Grand Gîte du Menhir à Pontchâteau du 15 au 17 avril, a ravi 14 participants

Jour 1

Arrivés au gîte l'accueil est convivial
nous prenons possessions de nos chambres
dans la foulée visite de Pont-Chateau
au soir bœuf bourguignon préparé par Béa
(un régal)
soirée cartes : tarot, belotes

Jour 2

Visite de la chapelle du Marais
Port de Rosé Saint-Malo de Guersac
Promenade en Chaland
Kerhinet : maison du parc Gérande

Retour au gîte, nous avons tous mis la main à la pâte pour le souper
Soirée cartes

Jour 3

Penestin , La Roche Bernard avec déjeuner. Retour sur Daon avec pleins de bons souvenirs.

Projet :

Suite à cette Réussite, une sortie est prévue à Trévou-tréguinec côté de granit rose du 31 mars au 04 avril 2025

Que vous soyez marcheur novice ou confirmé, rejoignez-nous pour partager de beaux moments de convivialité et de découverte de notre belle région !

DAON MX

Suivez-nous également sur notre page Facebook

Nous voici déjà au terme d'une nouvelle saison. Pour le club, 2024 aura été l'année de la ré homologation de notre circuit d'entrainement à Quelaines-Saint-Gault sur un site appartenant à un de nos licenciés. Après quelques travaux de réfection de barrières, nous permettant d'accueillir des moutons pour l'entretien du circuit, celui-ci a été de nouveau ré-homologué pour une durée de 4 ans.

Cette année, le club comptait 17 adhérents-licenciés. Parmi ces 17 licenciés, on comptabilisait 4 pilotes.

Le bilan sportif est très satisfaisant notamment pour le plus jeune de nos pilotes. En effet, Nathan Hestault (10 ans) a enfin réalisé une saison complète. Il a participé pour la première fois au championnat de France, en disputant 3 épreuves sur les 7 que comptait le championnat, en catégorie Minivert Pupille 65cc. Ayant marqué un point, on le retrouve à la 50ème place du championnat.

Au niveau ligue, Nathan termine second du championnat de ligue des Pays de la Loire Minicross 65cc.

CONTACT

Daon MX

Pascal Lardeux

Tél : 06 71 93 43 22

@: daonmx@orange.fr

Avec ses bons résultats, Nathan a été sélectionné dans l'équipe des Pays de la Loire pour représenter celle-ci au championnat de France MX des Régions. Avec ses coéquipiers, il se classe 8ème en 65cc et également 8ème au classement du Super Trophée qui reprend l'ensemble de toutes les catégories.
En fin de saison, Nathan a évolué en 85cc, catégorie qui sera la sienne l'an prochain. Avec une seule épreuve disputée, il se classe 23ème du championnat de ligue des Pays de la Loire Espoirs 85cc moins de 12 ans. Il termine au pied du podium en prenant la 4ème place du championnat de ligue des Pays de la Loire d'Endurance Tout Terrain Espoirs 85cc.

Alexis Hestault, a lui aussi réalisé une belle saison, terminant 14ème du championnat de ligue des Pays de la Loire Open et 8ème du championnat de ligue des Pays de la Loire Open MX1. Son frère Benjamin a lui disputé le championnat de ligue des Pays de la Loire 125cc 2T loupant de peu de marquer des points. Nous avions un nouveau pilote cette année en la personne de Cédric Carré, pilote Quad, qui a terminé en début d'année 156ème (sur 400 Quads) de l'Enduropale du Touquet (62) le classant à la 85ème place du championnat de France des Courses sur Sable Vétérans.
L'ensemble de nos officiels (directeur de course, chronométreuse, membre et président de jury, délégués, commissaire de piste) ont officié tout au long de la saison.
Au niveau activités, nous avons organisé quatre journées d'entrainement sur notre circuit de Quelaines-Saint-Gault.
Pour 2025, des entrainements seront de nouveau organisés. Nous pourrions également organiser un stage ainsi qu'une journée porte ouverte pour de l'initiation au sport motocycliste avec mise à disposition de motos.
Nous avons une proposition de terrain afin de vous proposer une épreuve de motocross dans la commune. Le délai était un peu court pour 2025 et si tout se passe bien, cette épreuve pourrait voir le jour en 2026.
Pour conclure, nous tenons à remercier la municipalité Daonnaise pour son soutien et notamment pour nous ouvrir les pages de ce bulletin municipal. Nous remercions également la CCPCG.

L' ASSOCIATION BADAONNAIS

L'effectif de la saison 2023/2024 était de 20 adhérents pour le créneau adultes, le mercredi de 19h30 à 22h.
En janvier 2023 nous avons proposé un créneau initiation pour les 8-14 ans le lundi de 18h à 19h avec un éducateur sportif. En septembre 2024, nous comptons 10 inscrits.

Le 31 Mars 2024 nous avons participé à l'accueil des participants de l'Ultra-Trail au départ de Daon à 6h00 avec une arrivée à Mayenne.

Pour cette année 2024-2025 la reprise s'est effectuée dès le 4 septembre. Tous étaient au rendez-vous avec de nouveaux adhérents ce qui fait plaisir. L'effectif actuel est de 26 inscrits. Il est toujours possible de venir en cours d'année pour découvrir et tester la discipline. L'association ne distribue pas de licence, car nous jouons en loisir, il suffit d'une cotisation annuelle très modique de 25 €.

L'association dispose de la salle de sport le mercredi 19H30 pour le Badminton. Si cette discipline vous intéresse, vous êtes les bienvenus. Les rencontres interclubs vont reprendre.
Le dimanche 6 octobre de 2024 nous avons organisé un tournoi avec les club de Gennes/glaize, Laigné,St Denis d'Anjou, Grez en Bouére.

Nous remercions la municipalité pour l'accès gratuit à la salle de sport et salle des fêtes pour cette journée.
Nous participons au projet de la fresque avec d'autres associations.
Nous gérons également le créneau gym du mercredi 9h/10h. Les cours sont assurés par une Éducatrice Sportive diplômée.

BUREAU

Présidente : Mme Béatrice Barnéoud
Trésorier: Mr Ludovic Haudebert
Secrétaire: Mr Benoit Aquilo

Contact @ :

asso.badaonnais@gmail.com

LE BASKET

Le club de basket de Daon-Ménil-Coudray parvient à maintenir un nombre de licenciés stable grâce à la mobilisation des licenciés, des membres du bureau et grâce au soutien des trois communes.

Pour la saison 2024-2025, le club comptabilise environ 90 licenciés. La communication auprès des écoles a eu un impact positif car nous comptabilisons plusieurs enfants scolarisés à Daon.

Les jeunes évoluent dans différentes catégories selon leur âge : U7, U9, U11 et U13. Les entrainements ont lieu à la salle des sports de Daon, le samedi matin pour les U7 et les U9 et sont encadrés par une licencié du club, Justine GUILLEUX qui dispose d'un brevet fédéral jeunes et enfants.

Les U11 et les U13 s'entrainent, quant à eux, le mercredi après-midi avec l'étayage d'une licenciée d'un autre club, elle aussi diplômée. Si besoin, le club peut aussi compter sur le soutien des licenciés et des parents pour venir animer les entrainements et coacher les matchs le samedi après-midi.

En ce qui concerne les équipes séniores, le club comprend une équipe masculine et une équipe féminine évoluant en pré-région. L'équipe féminine a remporté en juin dernier les finales départementales du challenge de la Mayenne qui se sont déroulées à Bonchamp les Laval. A nouveau, le club de basket s'est démarqué avec la présence de nombreux supporters, venus en bus, pour soutenir l'équipe au couleur du club ; tango. Cette journée festive s'est terminée à Daon avec les joueurs du club et les supporters.

CONTACT

bacdaon@gmail.com

BAC Daon, Ménil, Coudray

: bacdaon

LE BASKET

Pour la deuxième année consécutive, un groupe loisir est mis en place, des temps d'entrainement ont lieu le jeudi soir tous les quinze jours et des matchs peuvent être proposés ponctuellement.

Le club de basket dispose depuis septembre 2024 d'un nouveau support pour la pratique du basket : le terrain 3x3. Les différentes équipes ont déjà eu l'occasion de l'utiliser pendant les entrainements ou au cours de l'été, pendant la trêve estivale. Par ailleurs, lors de l'assemblée générale en mai 2024, le club a organisé un tournoi 3x3 destiné aux familles. Par la suite, le club projette d'organiser un tournoi 3x3, tourné cette fois ci vers les licenciés du BAC et les clubs des alentours.

En parallèle de ces performances sportives, le club de basket veille aussi à proposer différents moments conviviaux tout au long de l'année : une matinée de Noël pour les jeunes, une galette du club en janvier, une soirée tartiflette, le tournoi de pétanque du 15 août. Depuis le début de la saison, le club propose aussi boissons et collations sur certains matchs à domicile.

Le projet fresque va aussi apporter un peu de changement, de nouveauté, à l'intérieur de la salle des sports. Ce projet, qui va permettre de mettre en lumière les différentes associations de Daon, va pouvoir voir le jour grâce à la mobilisation des bénévoles locaux et au soutien de la mairie.

Dates importantes à retenir :

Samedi 11 janvier 2025 : galette du club

Samedi 22 mars 2025, soirée tartiflette
à la salle des fêtes de Ménil

Vendredi 15 août 2025 : tournoi de pétanque
Au bord de l'eau à Daon.

CONTACT

bacdaon@gmail.com

BAC Daon, Ménil, Coudray

: bacdaon

L' ATELIER DU HAUT ANJOU

L'Atelier du Haut-Anjou
37, rue Dominique Godivier
53200 Daon

L'Atelier du Haut Anjou a continué ses actions de formations et de transmission en 2024, à travers nos formations professionnelles plusieurs fois dans l'année et pour des niveaux divers, et aussi en créant une nouvelle formule d'apprentissage baptisée Les Ateliers #1.1.1. (1 artiste, 1 technique, 1 journée).

Nous poursuivrons nos deux actions en 2025; nos dates et la programmation peuvent être visionnées sur notre site.
Notre artiste en résidence de l'été 2023, Chloé Saksik, a pu présenter le fruit de ses recherches effectuées chez nous, et de sa création, lors d'une exposition et performance à l'Ecole de Beaux Arts - TALM-Angers en septembre.

Nous avons co-sponsorisé, avec la commune de Daon, la participation de "Fragments d'Ensemble" pendant la journée de brocante/ ateliers découvertes/ et marché d'été en Juillet au cœur du village - le tout organisé par les 4A.

Il y a eu des visites de nos ateliers par les élèves du TALM Angers, les élèves du Lycée de la Mode à Cholet, et, pendant la journée des portes ouvertes en Juillet, par les habitants du sud Mayenne. Nous sommes toujours enthousiastes à l'idée de créer et maintenir des liens....

Par exemple, nous continuons à échanger avec nos artistes en résidence du passé: Louise Limontas et Arthur Zerktouni reviennent régulièrement comme intervenants dans nos formations et workshops; Chloé Saksik nous assiste dans notre communication, et nous suivons de loin mais avec beaucoup de cœur, Elie Mouhanna qui vit des heures sombres au Liban (mais garde le moral grâce, en partie, à sa pratique artistique...)

Malgré la conjoncture actuelle, et l'annulation soudaine et brutale - comme pour beaucoup d'autres associations - de certaines aides et subventions - nous maintenons notre appel à candidature pour la prochaine résidence d'artiste qui aura lieu en mai-juin-juillet 2025 dans nos locaux.

Nous tenons à remercier le Conseil municipal de Daon pour son soutien à nos actions, les commerçants de Daon, et les daonnais et daonnaises qui réservent un accueil toujours chaleureux et généreux envers nos stagiaires et nos artistes en résidences.

latelierduhautanjou@gmail.com
latelierduhautanjou.com
@latelierduhautanjou

BUREAU

AHA école
président: Stéphane Doré
trésorière: Chantal Guilaumé

AHA studio
président: Mathieu Le Traon
trésorière: Chantal Guilaumé

BOUTS DE FICELLES

L'Association Bouts de Ficelles Productions organise chaque année un festival de musiques actuelles en extérieur le 1er week-end de juin en plein cœur du village de Daon. Pour financer le festival, l'association peut s'appuyer sur le soutien de partenaires institutionnels (Commune, Communauté de Communes, État par le FDVA) et de nombreux partenaires privés mais la majeure partie du budget reste autofinancée à plus de 85 % grâce à la remorque à fouées.

L'association remercie tout particulièrement les élus de la Commune de Daon pour la mise à disposition d'un local de stockage de matériels sur le parking de la mairie pour les associations du village, depuis 2022, pour l'aide précieuse des employés communaux et pour le stockage dans un container depuis novembre 2023. Cela permet à l'association de créer une belle dynamique pour les ateliers déco en amont du festival, de rencontrer de nouveaux bénévoles et de gagner en praticité en réduisant fortement les transports.

Enfin, un grand MERCI à l'association L'Elan du Don qui a choisi les BDF cette année en nous reversant les recettes de leur Bourse aux vêtements du mois de mars.

Un nouveau pari pour 2024...

Les BDF 2024 ont eu lieu les 7-8 et 9 Juin. C'était la 5ème édition du festival en formule extérieure avec la nouvelle équipe.

Cette année, grande nouveauté sur la pelouse du terrain communal. En effet, le vendredi nous avons organisé une soirée payante avec un tarif accessible au plus grand nombre tout en invitant des groupes de renommée nationale. L'objectif étant de toucher un public toujours plus nombreux dès le vendredi soir et de le garder jusqu'au dimanche.

Pour ne pas renier notre ADN, la soirée du samedi est restée à prix libre et la journée de dimanche a une nouvelle fois fait le plein d'amateurs de cochon grillé.

Un bilan moral toujours aussi satisfaisant...

Les retours du public, des artistes et des bénévoles, ont été unanimes cette année : Excellente organisation, programmation de qualité, ambiance au top et décoration hors pair.

Les longues heures de préparation et de planification en amont du festival ont permis cette année de créer une belle énergie bénévole pour le montage et le démontage.

L'acquisition du logiciel VORG a facilité la gestion des bénévoles. Tout le monde a répondu présent avec 30 personnes dès le lundi du montage et cela est monté crescendo tout au long de la semaine. Notre équipe d'anciens s'est une nouvelle fois mobilisée et nos bénévoles sont d'une aide précieuse.

Le merchandising a été particulièrement plébiscité. Vous verrez beaucoup de Daonnais arborant fièrement leur sweat ou tee-shirt tout au long de l'année. Pour les retardataires, il reste du stock alors faites nous signe.

Pour la première fois cette année, nous avons noué un partenariat avec l'IME de la Maillardière à CHATEAU GONTIER. Six jeunes de 16 à 20 ans ont participé à la création de la décoration du site. Ils ont confectionné, avec l'aide de leurs éducateurs, une guirlande en tissus de récup. Expérience riche à renouveler en 2025.

Des artisans et producteurs locaux ont été accueillis sur le site pour la première fois.
Daon a rayonné à des kms à la ronde grâce à l'émission enregistrée et diffusée en direct du site du festival le vendredi soir.
Une programmation éclectique qui a fait l'unanimité cette année avec pas moins de 20 concerts répartis sur les 3 jours et dans tout le village.

Notre fierté cette année...

Voir les enfants du village monter sur scène deux soirs de suite pour accompagner les deux groupes de renommée nationale que sont SOVIET SUPREM et TOUKAN TOUKAN. A voir tous les sourires qu'il y avait sur scène, ils ne sont pas prêts d'oublier ce moment hors du temps !

BOUTS DE FICELLES

Il était une fouée...

Pour auto financer une grande partie du festival des BDF (85%), nous intervenons avec notre remorque à Fouées sur différents événements du territoire mayennais : Le Marché de Noël et La Chalibaude à Château Gontier / Les 3 Eléphants à Laval, le village du Festival VandB Fest à Château-Gontier. Les bénévoles sont sur toutes ces manifestations d'une aide précieuse.

La clé du succès : Tout est fait maison avec des produits bios et/ou locaux !
Les sorties fouées sont des moments fédérateurs pour les bénévoles de l'association, ils permettent de tisser du lien et se retrouver tout au long de l'année.
Nouveauté pour cette année, en plus des différentes sorties fouées, nous avons organisé à la salle des fêtes du village une soirée dansante le 23 Novembre.

En route vers 2025...

Après une belle édition 2024, nous vous donnons RDV les 30, 31 Mai et 1 Juin 2025 pour les 25 ans !

Si tu veux nous rejoindre,
tu es le bienvenu,
n'hésite pas à nous contacter
par mail à :

boutsdeficellesproductions@gmail.com.

BUREAU :

Administrateur = Nicolas CHARLES
Co-présidents = Julien MORICEAU
Tiphaine DUGRIS
Trésorier = Ladislas BOUILLE
Trésorier adjoint = Jean-Baptiste TRIBONDEAU
Secrétaire = Jeremy LENAIN
Secrétaire adjoint = Tom DESNOS

LES PROFESSIONNELS

De la commune

Professionnels, Faites vous connaître en mairie !

MÉTIERS DE BOUCHE

B A R Le Relais	02 43 06 90 26
L' Épicerie d'à côté	02 43 06 90 26
Restaurant La Taverne	02 43 06 90 37
Vente Miel Daon la Ruche	07 78 19 32 51
Vente tisanes ZAG PPAM	06 98 65 97 04

SAISONNIER ET AMBULANT

Pizzas B2 — 07 66 50 82 22
Tous les mardis soirs sur la place de l'église

Restaurant la Cabane — 06 32 49 92 20
De avril à septembre

AUTOMOBILE

Garage SODAP	06 19 30 65 77
Benoit BLANQUET	06 43 38 54 28

BATIMENT - INDUSTRIE

Maçonnerie PLANCHENAULT — 07 66 19 42 98
Taille de pierre / Restauration

Matthieu CLAVREUL — 07 45 05 69 02
Usinage traditionnel

HÉBERGEMENTS

Chambres d' Hôtes LES LUTZ	02 43 06 93 09
Gîte LE SABLE	07 49 39 70 17
Les Granges de Man'Jad	06 70 00 11 37
Gîte Le grand poirier	06 50 23 90 02
Camping Les Rivières	02 43 06 94 78

Maison Partagée Séniors — 06 81 27 39 27
Com' à la maison

ESPACES VERTS

Jimmy JAHIER — 06 14 73 09 55

BIEN - ETRE

Pour ma Pom' - Créateur bien – être — 06 43 66 15 91
Massages bien-être

La Magie de Lizeah — 06 31 66 35 23
Thérapie holistique

Simon LUCET — 06 17 89 29 37
Guérisseur

ARTISANAT

Créateur de bijoux	@Fullmetalpocket
Facteur de Harpes	02 43 06 06 17
Atelier Horloger	06 38 70 85 20
La fabrique de l'enchanteur	06 17 89 29 37

DÉCO - MAISON

Audrey BRICAUD — 07 88 82 93 97
Produits H2O

Daon l'décor — 07 88 82 93 97

ACTIVITÉS

Ferme équestre :
LE CORMERAY — 06 29 84 78 54

Ferme équestre
TRAIT NATURE — 06 70 44 96 04

SERVICES garde d'enfants

Emmanuelle QUITTET	02 43 07 18 04
Frédéric QUITTET	02 43 07 18 04

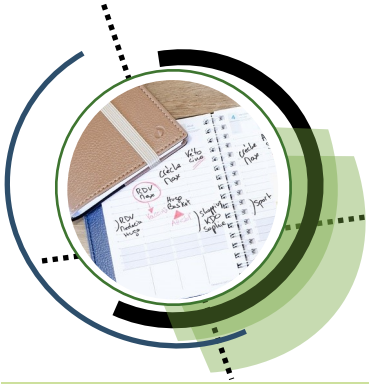

L'Agenda *Sportif* hebdomadaire

LUNDI

TAI CHI CHUAN	10 h 00 - 12 h 00	Salle des fêtes	Vague de Kanagawa
BADMINTON jeunes	18 h 00 - 19 h 00	Salle des sports	Le BADaonnais

MARDI

RANDONNÉE	À partir de 14h30	À l'extérieur	Marche Daonnaise
BASKET SÉNIORS	20 h 00 - 22 h 00	Salle des sports	B.A.C Basket

MERCREDI

GYMNASTIQUE	9 h 30 - 10 h 30	Salle des fêtes	Le BADaonnais
BIBLIOTHEQUE	10 h 30 - 12 h 30	Mairie	Biblothèque
BASKET U11	16 h 30 - 17 h 45	Salle des sports	B.A.C Basket
BASKET U13	17 h 45 - 19 h 00	Salle des sports	BAC Basket
BADMINTON	à partir de 19 h 30	Salle des sports	Le BADaonnais

JEUDI

TAI CHI CHUAN	10 h 00 - 12 h 00	Salle Ecart à Ménil	Vague de Kanagawa
BASKET LOISIRS *Tous les 15 jours*	20 h 00 - 22 h 00	Salle des sports	BAC Basket
TAI CHI CHUAN	18 h 00 - 20 h 00	Salle Ecart à Ménil	Vague de Kanagawa

VENDREDI

BASKET Séniors	20 h 00 - 22 h 00	Salle des sports	BAC Basket

SAMEDI

BASKET U 7	09 h 45 - 10 h 45	Salle des sports	B.A.C Basket
BASKET U 9	10 h 45 - 12 h 00	Salle des sports	B.A.C Basket

L' AGENDA des manifestations 2025

MARS

08 Carnaval, APEL

22 Soirée tartiflette, BAC Basket à Ménil

AVRIL

13 Marché de Printemps, les 4A

13 Vide grenier, Les 4A

MAI

8 Cérémonie patriotique

30 31 Festival de musique, Les Bouts de Ficelles

JUIN

01 Festival de musique, Les Bouts de Ficelles

14 Fête des écoles Ecole RPI Daon - Argenton ND

JUILLET

12 Portes Ouvertes au port de Daon, Amicale des pompiers

17 Spectacle, Les Nuits de la Mayenne

AOUT

15 Tournoi de pétanque, BAC Basket

SEPTEMBRE

20 Repas des Ainés,

OCTOBRE

4 Repas dansant, Amicale des pompiers

NOVEMBRE

11 Cérémonie patriotique

DÉCEMBRE

7 Sainte Barbe, Amicale Sapeurs - Pompiers

14 Marché de Noël, les 4A

JANVIER 2025

25 Vœux de la municipalité
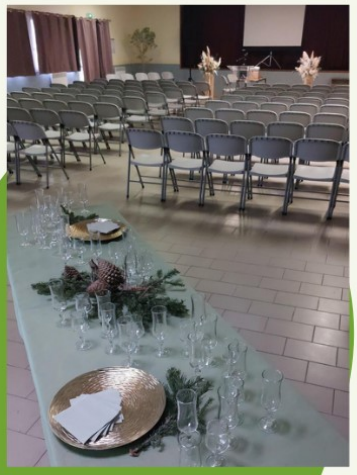
UN RDV ANNUEL